



**HAL**  
open science

## Chapitre 5 VIOLENCES ET VILLES : PORTÉE DU CONFLIT ARMÉ ET FACTEURS URBAINS

Olivier Pissoat, Olivier Barbary, Jean-Paul Deler, Juan Carlos Rojas

► **To cite this version:**

Olivier Pissoat, Olivier Barbary, Jean-Paul Deler, Juan Carlos Rojas. Chapitre 5 VIOLENCES ET VILLES : PORTÉE DU CONFLIT ARMÉ ET FACTEURS URBAINS. Villes et sociétés en mutation, Lectures croisées sur la Colombie, 2004. hal-02479945

**HAL Id: hal-02479945**

**<https://hal.science/hal-02479945>**

Submitted on 14 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## 5

---

**VIOLENCES ET VILLES :  
PORTÉE DU CONFLIT ARMÉ ET  
FACTEURS URBAINS**

---

*Olivier PISSOAT (coord.)*

*Olivier BARBARY, Jean Paul DELER, Juan Carlos ROJAS*

La Colombie est le théâtre de violences dont le cumul crée une situation comparable à une guerre. Les paramilitaires y ont acquis un tel pouvoir qu'ils réclament d'être officiellement inclus dans le bras de fer engagé entre l'Etat et les plus anciennes guérillas d'Amérique latine. Dans ce contexte marqué aussi par la très forte présence des narcotrafiquants, les grandes villes se posent comme de nouveaux supports au déploiement de la violence. Comment les combats livrés par les différents contre-pouvoirs insurrectionnels se répercutent-ils dans les métropoles ? Dans quelle mesure la violence y répond-elle également aux spécificités du milieu urbain et aux conditions socio-économiques de ses habitants ? Avant d'apporter des éléments de réflexion sur ces deux interrogations, quelques remarques méthodologiques sont nécessaires.

La violence est un terme employé pour décrire des situations très diverses. En l'absence d'une définition commune et limitée, la polysémie du terme engendre des interprétations multiples voire contradictoires. F. Gaitán le souligne à propos des recherches menées en Colombie : les événements et les facteurs explicatifs pris en compte sont si différents qu'ils finissent par ne plus se référer au même phénomène (1997 : 86-87). Il faut le reconnaître, les manières de classer la violence sont nombreuses, variables, se recoupent souvent entre elles et, en définitive, ne répondent généralement qu'au besoin singulier de celui qui les applique. Nous entendons quant à nous axer notre travail sur la violence intentionnelle, même si cet objet général n'exclue pas de décliner dans son analyse des catégories plus fines<sup>1</sup>. Dans cette optique, nous retiendrons comme indicateur principal sa manifestation extrême : l'homicide volontaire, mesuré par les registres du DANE

---

<sup>1</sup> Notre terminologie de désignation des formes graduées de violence intentionnelle est la suivante : Violence homicide : homicides volontaires hors suicide. Grand banditisme : actions délictueuses des groupes mafieux, à enjeux économiques élevés. Délinquance commune : délits non homicide à enjeu économique moindre, commis par des individus isolés ou regroupés en bande. Petite délinquance : délits à enjeux économiques faibles, sans atteinte à l'intégrité physique.

(1982-1998). Au-delà de sa validité statistique<sup>2</sup>, ce choix résulte du constat, unanime en Colombie, que la résolution des conflits par élimination de “l’opposant” est l’une des caractéristiques de la violence nationale. Première cause de mortalité des hommes adultes dans le pays, l’homicide s’érige en problème national. En cela, nous nous conformons à l’approche suivie par l’ensemble des chercheurs colombiens travaillant sur ce thème. Néanmoins, si la pertinence de cet indicateur ne fait aucun doute pour la communauté scientifique, il apparaît que les niveaux objectifs de violence, tels qu’ils s’expriment dans le nombre d’homicides, peuvent ne pas coïncider avec la perception de la population. La fréquence de certaines formes moins graves de violence, de la délinquance commune aux incivilités, provoque un sentiment d’insécurité dans la population qui doit être analysé. Pour cette raison nous compléterons les enseignements obtenus sur la violence létale, par des résultats concernant les délits de vol, qui reflètent mieux cette autre dimension du problème. Par cette démarche nous souhaitons éviter l’écueil globalisant, qui consiste à relier l’ensemble des manifestations de la violence aux modalités et dynamiques spécifiques du conflit armé, si prégnant en Colombie. Même s’il est compréhensible, ce biais débouche, au pire, sur le sensationnalisme, au mieux sur des analyses dépendant, exclusivement et en tout lieux, de la confrontation entre l’Etat, les guérillas et les paramilitaires. La distinction entre l’homicide et le continuum des formes plus faibles de violence nous conduira à un diagnostic plus nuancé.

En Colombie comme ailleurs, il est clair que l’enjeu politique influence exagérément le débat public sur la violence et l’insécurité : l’augmentation réelle ou supposée de la criminalité est devenu l’argument fondamental du traitement sécuritaire des problèmes sociaux<sup>3</sup>. Aussi, plus que dans d’autres domaines des sciences sociales, les données sur ce sujet requièrent une vigilance redoublée dans l’examen critique des procédures de collecte et d’analyse et, surtout, des tendances idéologiques qui les orientent et pèsent sur le travail des spécialistes. Sur la délinquance, le chercheur dispose de diverses sources, chacune tributaire de différents biais, tant à cause des difficultés méthodologiques propres à l’observation de cette réalité complexe, qu’à cause de cadres conceptuels souvent plus déterminés par l’usage idéologique que l’on compte faire des données que par les critères de l’analyse scientifique. Lorsque les études s’appuient, comme c’est fréquemment le cas, sur les registres des administrations chargées de la sécurité, ce n’est pas la violence réelle qu’elles saisissent. Évaluant le phénomène « apparent » (c’est-à-dire connu et

<sup>2</sup> Nous la discuterons dans l’annexe “Les sources d’information”.

<sup>3</sup> L. Wacquant le démontre depuis plusieurs années pour les pays développés, cette logique est occultée et constitue un enjeu qui n’est pas seulement électoral, mais renvoie à la doctrine du retrait de l’Etat social et du renforcement de l’Etat pénal.

inventorié par les services policiers ou judiciaires), ces statistiques ne traduisent que le travail accompli par les organismes d'Etat et n'offrent qu'une estimation incomplète de la quantité véritable des actes délictueux. À cet obstacle méthodologique capital s'ajoutent d'autres incohérences quant aux indicateurs utilisés pour la violence non-homicide, même une fois dénoncée. Nous préférons par conséquent n'utiliser les données de délinquance constatée qu'à titre d'ordre de grandeur. À l'image des travaux récents de criminologie, nous privilégierons pour l'analyse les résultats obtenus par une enquête de victimisation : celle conduite à Cali en 1998 au sein du programme de recherche CIDSE-IRD<sup>4</sup>.

D'autre part, il semble que le problème de l'insécurité -avérée ou ressentie- soit commun à l'ensemble des métropoles de la planète. La vie quotidienne des citoyens serait de plus en plus affectée par des incivilités, des désordres, des exactions, en un mot des "violences" qui, de surcroît, seraient spécifiques d'un environnement urbain. Malgré la récurrence croissante de la notion de "violence urbaine" dans les médias comme dans les nombreux ouvrages spécialisés ou traitant d'autres aspects de la ville, sa définition rigoureuse reste à établir. D'après L. Wacquant, son usage ne repose toujours pas sur un fondement scientifique : « pur artefact bureaucratique dépourvu de cohérence statistique et de consistance sociologique », il s'agit d'une notion « sous laquelle chacun peut mettre ce qui lui sied vu qu'elle ne correspond à peu près à rien » (1999 : 49-57). Dans une conception « à la française », la "violence urbaine" est en fait un terme générique désignant les troubles causés par les groupes de jeunes issus des banlieues défavorisées (Macé, 1999 : 59-64)<sup>5</sup>. Cette vision focalisée sur les quartiers marqués par le chômage et l'exclusion, ethnique notamment, pourrait être étendue à d'autres pays européens ; la Grande-Bretagne fournissant l'exemple non plus de grands ensembles rejetés en périphéries mais de quartiers de maisons individuelles situés en centre ville. Circonscrite de la sorte, la "violence urbaine" n'inclut donc généralement pas en Europe les crimes ou délits dus au grand banditisme, bien qu'ils soient commis le plus souvent en ville, et correspond à des formes de délinquance localisées *a priori*, spatialement et socialement. Aux Etats-Unis les niveaux de violence surpassent ceux vécus en Europe<sup>6</sup>. Les débats nord-américains tendent pourtant à imposer une problématique commune à l'ensemble des pays développés, dans laquelle les USA peuvent représenter l'extrémité à éviter, mais en même temps le modèle à imiter en matière répression, en l'adaptant aux autres

<sup>4</sup> De même que pour les homicides, la critique des données disponibles et la justification des choix des différentes sources sont réunies dans l'annexe "Les sources d'information".

<sup>5</sup> L. Bui-Trong, commissaire principale à la Direction Centrale des Renseignements Généraux, limite encore cette définition, et insiste, parmi les actes délictueux imputés à ce secteur de la population, sur ceux perpétrés contre les institutions (1998 : 215-224).

<sup>6</sup> Voir les bilans successifs de S. Body-Gendrot : 1993, 1998, 2001.

contextes. En témoigne la généralisation des politiques dites de « tolérance zéro ». Y a-t-il, dans le contexte colombien, une quelconque pertinence de l'acception que prend la notion de violence urbaine dans les pays développés ? On peut en douter, car malgré l'analogie du terme une définition précise de ce qu'on nomme aussi « violence urbaine » n'est pas non plus donnée par les spécialistes colombiens<sup>7</sup>. Il est vrai que la violence en ville n'est étudiée dans le pays que depuis quinze ans à peine, à l'inverse du conflit armé, préférentiellement « passé au crible » et devenu avec le temps un champ traditionnel de la recherche nationale. De même qu'en Europe, la violence dans les villes est présentée par les chercheurs comme un phénomène multidimensionnel aux limites imprécises, mais avec une attention supplémentaire portée sur les atteintes à la personne subies dans la vie de tous les jours. La « violence urbaine » est donc une catégorie pratique très générale dont la seule restriction est topologique : sa spécificité se résume à regrouper les exactions perpétrées dans les villes, sans qu'aucun type de violence ne soit particulièrement désigné ou délaissé. La caractéristique principale du problème étant son hétérogénéité, ce sont bien toutes ses modalités qui sont envisagées en ville comme dans le reste du pays. Et privilégier les faits de droit commun correspond à la perception partagée par toute la population<sup>8</sup>.

Notre démarche sera guidée par l'articulation/déconstruction de deux paradigmes. Le premier, réducteur voire occultant, celui de la « violence urbaine » dans sa définition typique des pays développés, pointe comme objet problématique et sociétal la délinquance juvénile dans les zones « sensibles ». Le second, propre à la Colombie, s'appuie sur le constat d'une « guerre contre la société » qui se retrouve « prise en otage » par les protagonistes du conflit armé. Insistant sur les interactions qui lient toutes les modalités de violence (homicide et non-homicide, en ville et à la campagne), cette interprétation peut mener à un rapprochement univoque des phénomènes, alors que certains sont peut-être plus indépendants qu'il n'est supposé. D'un côté, il nous paraît pertinent de séparer analytiquement la délinquance (subie pour l'essentiel dans les villes et en fin de compte assez banale), de la violence « politique » (conçue à travers sa manifestation principale, l'homicide, spécialement dans les zones rurales), car cela permet de réévaluer le particularisme colombien qui catalogue trop souvent le pays à grand renfort de formules chocs. Mais d'un autre côté, nous partageons les avis critiques sur la notion de « violence urbaine »,

<sup>7</sup> Les premiers d'entre eux, A. Camacho et A. Guzmán, s'interrogent à ce sujet en préambule de presque toutes leurs publications.

<sup>8</sup> « Dans le langage courant la violence urbaine est perçue comme diffuse, venant de la délinquance ou de la violence commune » (Camacho et Guzmán, 1997 : 26). En l'absence d'une définition précise de la « violence urbaine », et en accord avec Camacho et Guzmán lorsqu'ils concluent « [qu'] il ne paraît pas très productif de se lancer dans des débats qui relèvent plus de la sémantique qu'ils n'ont de capacité théorique » (Ibid. : 27), nous préférons employer l'expression « violence(s) dans la ville ».

qui dénoncent le traitement sécuritaire et socialement ciblé d'une hypothétique pathologie des jeunes (appliquée le plus souvent en Europe aux jeunes issus de l'immigration dans les quartiers où sévit le trafic de drogue).

Dans le cadre conceptuel et méthodologique que nous venons de présenter, nous commencerons par dresser un état des lieux qui décrit le "comportement" des villes dans le contexte de la violence nationale, elle-même replacée dans une rapide comparaison internationale. Dans une deuxième partie axée sur la violence homicide, nous tenterons d'évaluer les particularités communes aux métropoles, prises globalement, puis leurs spécificités, au cas par cas. La troisième partie traitera de la petite délinquance et identifiera ses déterminants à Cali. La dernière partie s'intéressera aux conséquences du sentiment d'insécurité sur l'évolution des formes urbaines à Bogotá. L'étude proposera donc concrètement un diagnostic spatialisé de la violence homicide dans les villes depuis 1982, un bilan statistique sur la délinquance à Cali en 1998 et un examen de l'offre immobilière des *conjuntos cerrados* à Bogotá en 2001/2002. À partir de ces résultats empiriques nous tenterons d'une part d'identifier l'impact sur la ville des affrontements "politiques" et nous montrerons que la violence homicide à Cali et Bogotá est surtout marquée par les dynamiques de pénétration du grand banditisme en ville ; nous verrons d'autre part que l'analyse des facteurs d'exposition à la petite délinquance à Cali remet à l'ordre du jour les interprétations sociologiques liées à la rupture du lien social et à l'exclusion économique ; enfin nous évaluerons dans quelle mesure l'insécurité ressentie influe sur la recomposition "physique" de la capitale.

## 1. L'AMPLEUR DES VIOLENCES EN COLOMBIE

De 1992 à 1997, le nombre d'homicides s'est réduit de 25 % en Colombie. À cette date elle demeure pourtant sous le joug d'une violence extrême, bien qu'elle ne soit pas unique au monde en ce domaine. La difficulté d'appréhender la violence de ce pays provient de sa caractéristique majeure : son hétérogénéité, essentiellement provoquée par les interférences du trafic de drogue et du conflit armé. La principale victime en est la population civile. Nous le montrerons pour celle des villes, de plus en plus affectée, non pas directement par les affrontements armés mais par l'extension au milieu urbain des pratiques du grand banditisme, et pour celle des campagnes, qui n'a d'autres alternatives que d'accepter la souveraineté des factions en lutte ou de fuir. Les plus grandes villes deviennent ainsi le lieu d'un nouveau type d'exode rural pour des *desplazados*, que les timides mesures d'aide à l'insertion ne parviennent pas à laver de leurs stigmates. Si la société toute entière se sent maintenant menacée, il importe

néanmoins de s'interroger sur le rôle effectif du conflit armé dans la généralisation du sentiment d'insécurité.

### **1.1. Les taux d'homicide colombiens dans le contexte international**

Les données du Demographic Yearbook indiquent que de 1955 à 1969, le taux d'homicide de la Colombie fait constamment partie des cinq plus élevés au monde (Losada et Velez, 1988 : 38-41), avec une moyenne de 31,3 hpcmh (homicides pour 100 000 habitants)<sup>9</sup>. Durant les années 1970 le chiffre baisse pour placer le pays entre le cinquième et le dixième rang mondial, avec une moyenne sur les dix ans de 20,4 hpcmh, soit quatre fois plus que celles des pays européens, mais deux fois moins que celle de la dictature chilienne de la fin de la décennie (44,7). Depuis les années 1980, la Colombie est en revanche classée dans le trio de tête, avec un taux sans cesse croissant. Derrière le Salvador et le Guatemala, alors en guerre, jusqu'en 1984, elle atteint le premier rang à la fin de la décennie<sup>10</sup>. L'Amérique latine est un continent particulièrement violent, mais même dans ce contexte la Colombie atteint des "sommets", en dépassant le triple de la moyenne sous continentale. À la fin des années 80, le pays a un taux deux à trois fois supérieur à celui du Venezuela, dont le niveau de développement est similaire, ou à ceux de grandes nations comme le Brésil ou le Mexique, ou bien encore quintuple de ceux d'Etats aux structures sociales semblables, mais plus pauvres, comme le Pérou et l'Equateur.

Une mise en parallèle identique en 1994 permet d'apprécier des évolutions récentes. Si la violence homicide augmente dans l'immense majorité des pays, la hiérarchie de la période précédente est globalement respectée : l'Asie, dont il est vrai peu de pays sont inventoriés, demeure la région la plus épargnée, suivie par l'Europe, puis les Etats-Unis et enfin l'Amérique latine, deux fois plus violente que le reste du monde. Deux zones supplémentaires, mal ou non répertoriées auparavant, apparaissent cependant. Il s'agit d'abord du continent africain, qui pointe à la seconde place. Assurément il ne faut pas trop accorder foi à cette nouveauté et l'attribuer plutôt au manque de données pour l'époque antérieure<sup>11</sup>. Quoi qu'il en soit, la situation africaine légitimerait un

<sup>9</sup> Un pays serait « violent » quand son taux dépasse 10 hpcmh (Gaitan, 1995 : 212) et serait en situation de « guerre » avec un taux supérieur à 50 hpcmh (Rubio, 2000 : 158).

<sup>10</sup> Les enquêtes internationales de victimisation ou les chiffres d'Interpol entérinent la hiérarchie proposée ici, effectuée en combinant et en vérifiant les chiffres des différents travaux des Nations Unies, pour aboutir à une cinquantaine de pays inventoriés pour le milieu des années 1980, et plus d'une centaine pour le milieu des années 1990.

<sup>11</sup> Malgré des informations manquantes pour de nombreux Etats, toutes les sources témoignent d'une plus grande violence dans la partie australe du continent. La hausse récente des homicides en Afrique du Sud fait même s'interroger les experts de l'*Institute for Security Studies* sur une première place mondiale acquise en 2000 par le pays.

rapprochement avec l'Amérique latine, comme cela a été fait en 1998 dans une étude de l'*Interregional Crime and Justice Research Institute* (Nations unies). La deuxième zone désormais présente dans les statistiques internationales recouvre les pays nés du démembrement de l'URSS, où la violence, invisible jusqu'alors dans ce type d'inventaire, semble très récente. C'est au moins le cas pour la Russie dont le taux a plus que doublé par rapport à celui des années 1980 (Chesnay, 1999 : 128)<sup>12</sup>. Classée derrière les Bahamas, la Colombie garde en 1994 une place prépondérante avec un taux de 76 hpcmh. Pour illustrer ce propos nous reprendrons le commentaire évocateur de J.A. Bejarano (1997 : 15), qui utilisait d'autres sources mais dont les résultats sont ici corroborés : le taux départemental le plus bas de la Colombie, obtenu par le Chocó, dépasse celui des autres nations d'Amérique du Sud, et est dix fois supérieur à celui de pays très pauvres comme le Soudan.

Ce bref panorama international montre que la répartition et l'évolution des homicides dans le monde suivent des tendances géographiques fortes et durables. Il révèle aussi de "nouvelles" régions dont la situation paraît s'aggraver ou être bouleversée, comme les pays de l'ex-URSS (en particulier la Russie), et avant tout d'Afrique qui (pour sa partie méridionale en tout cas), se rapproche de la Colombie et dépasse les niveaux enregistrés dans nombre de pays latino-américains. La Colombie démontre la particularité de son taux d'homicide, puisque depuis près de cinquante ans elle est constamment l'un des pays les plus touchés de la planète. Ce caractère exceptionnel doit toutefois être relativisé par deux considérations : d'abord la diminution de l'écart qui la sépare de ses "suivants" ; et surtout l'absence de données ou de séries chronologiques fiables sur des pays d'Asie et d'Afrique, qui empêche une comparaison rigoureuse sur le long terme.

## 1.2. Des violences hétérogènes : conflit armé et trafic de drogue

Le dernier demi-siècle constitue en Colombie un moment singulier de regain de violence, concentré sur deux périodes particulièrement meurtrières. L'une, objet de notre étude, dure depuis 1980. L'autre, appelée *la Violencia*, s'est déroulée autour des années 1950 quand se sont combattus libéraux et conservateurs, les deux partis politiques traditionnels. Entre ces deux moments, la violence s'est atténuée et cantonnée dans les zones rurales périphériques où se sont implantés les guérillas, formées pour la plupart à partir des foyers de résistances paysannes créés pendant les années 1950. De *la Violencia* à l'épisode contemporain de "nouvelle violence" que vivent les Colombiens, les continuités sont patentées et la résolution politique des conflits sociaux est délaissée au profit d'actions militaires. La "nouvelle violence" débute ainsi

<sup>12</sup> En comparant les chiffres de 1994 au taux de l'URSS entre 1986 et 1989 (5,2), pareille progression semblerait affecter également les autres pays de l'ex-Union soviétique.



avec la décision des organisations guérilleras de dédoubler et redéployer leurs fronts, et s'amplifie avec le surgissement de ceux qui vont s'imposer comme leurs plus redoutables adversaires : les paramilitaires. Face à cette récurrence, dans laquelle de nombreux colombiens voient la reproduction inéluctable d'un destin composant la trame de l'histoire nationale, fleurissent, chez certains observateurs, des interprétations culturalistes ou essentialistes de ce qui serait le "cas colombien".

Mais les discontinuités sont également profondes, qui contredisent ces thèses et aident bien davantage à comprendre la situation actuelle. La tournure prise par les affrontements ne peut être entendue qu'en y intégrant un élément nouveau capital : l'essor pris par le commerce de stupéfiants. Cette rupture n'est pas survenue de façon soudaine et le danger dont était porteuse cette nouvelle économie n'a été perçu que tardivement par les autorités et la population. De fait, durant les années 1970 la société colombienne s'est montrée assez tolérante envers les mafias de la drogue, jusqu'à les considérer comme une « classe émergente » (Camacho, 1993 : 49-53), dont les principaux parrains se sont hissés au rang des plus grandes fortunes du pays - avec tout le pouvoir qu'un tel statut peut conférer. Lorsque au début des années 1980 des voix s'élèvent contre la montée en puissance du cartel de Medellín, les narcotrafiquants font alors irruption sur le devant de la scène nationale, en éliminant quiconque ose se prononcer contre leurs manœuvres. Cette tactique d'assassinat sélectif explique le développement du recrutement de tueurs à gages parmi les jeunes délinquants des périphéries urbaines. À la fin de la décennie, face à la pression gouvernementale et à l'application du traité d'extradition signé avec les Etats-Unis, les chefs maffieux répondent par une "guerre totale" contre l'Etat au moyen d'attentats aveugles faisant des centaines de victimes. Dans le même temps, l'envergure politique des narcotrafiquants déborde leur affrontement direct avec l'Etat, lorsqu'ils constituent des milices concrétisant leur vision « néo-nazie de la misère » (Sánchez, 2000 : 277), et leur haine farouche de la "subversion". Dès le milieu des années 1980 ils financent la "guerre sale" entreprise simultanément à deux échelles, avec la complicité de militaires et de policiers. Dans les villes, ils jouent un rôle majeur dans la propagation d'escadrons de la mort, avec pour but affiché le « nettoyage social » de la cité par l'exécution systématique des marginaux et laissés pour compte. Au plan national, ils mettent sur pied les plus importants commandos paramilitaires, avec le soutien de grands propriétaires terriens voulant, comme eux, échapper à l'impôt révolutionnaire et rester maîtres de leurs terres. Les victimes de ces milices furent d'abord les militants (ou supposés tels) de la gauche légale, politique ou syndicale, méthodiquement décimés durant la deuxième moitié des années 1980. Puis, à mesure que se sont accrus les domaines achetés par les magnats de la

drogue (Reyes, 1996), les milices se sont multipliées et renforcées, au point de se structurer vers 1994 en « une véritable armée anti-guérilla » (Pécaut, 1999 :1), rendue de plus en plus autonome par l'exploitation lucrative des cultures illicites qu'elle contrôle.

Les “narcos”, leurs alliés et leurs auxiliaires ne furent cependant pas les seuls groupes belliqueux bénéficiant de “l'argent sale”. Grâce à des collusions plus ou moins temporaires à l'origine desquelles se retrouvent les formidables profits tirés de la vente de stupéfiants, les fronts guérilleros, implantés dans les principales zones de production de coca et de pavot, profitent aussi depuis une quinzaine d'années de cette ressource financière providentielle pour augmenter leurs effectifs, améliorer leur armement et intensifier leurs actions. Mais ce n'est pas tout. L'économie de la drogue a contaminé jusqu'au fonctionnement de la nation colombienne. Elle a d'abord étendu son emprise corruptrice à l'ensemble des institutions étatiques ou politiques, ainsi qu'à certains secteurs d'entrepreneuriat comme le bâtiment et la distribution et, sur le long terme, a provoqué une crise des valeurs en bouleversant les hiérarchies traditionnelles et les ressorts de la mobilité sociale. Le rejet des anciennes normes est particulièrement flagrant chez les jeunes citadins des quartiers pauvres, prêts aujourd'hui à risquer leur vie pour entrer dans la société de consommation. Révoltés contre l'exclusion dont ils sont victimes, ces jeunes réunis en gangs sont fascinés par l'enrichissement fulgurant des malfaiteurs les plus connus. Avec de tels modèles, la violence est devenu à leurs yeux l'unique moyen de progresser dans l'échelle sociale, de façon immédiate quitte à ce qu'elle soit éphémère. Ainsi, comme le montre A. Salazar (1993, 1998), autant que les exactions effectivement commises par les mafias établies, c'est l'adoption de la « sous-culture du narcotraffic » par cette jeunesse rebelle et l'attraction pour l'argent facile, qui constituent les effets les plus graves du grand banditisme sur la délinquance dans les villes.

### 1.3. La pénétration de la violence dans les grandes villes

Depuis les années 1980, de nouveaux acteurs se sont donc ajoutés aux fronts guérilleros. Les diverses stratégies de tous ces protagonistes ont généré des violences hétérogènes, que le rapport de la *Comisión de estudios sobre violencia* a formellement différenciées en 1987<sup>13</sup>. À partir de cette typologie novatrice, les experts ont pu notamment évaluer pour la première fois le poids de

---

<sup>13</sup> : L'affirmation du caractère protéiforme de la violence en Colombie marque un changement important de paradigme par rapport à la tradition antérieure qui recherchait une cause unique. Pionnier de cette nouvelle approche, D. Pécaut a très tôt mis en avant la multiplicité des causes de la *Violencia*. M.V. Uribe a ensuite relativisé le poids des affiliations partisans des années 1950, pour souligner l'engrenage prosaïque des rancœurs personnelles et de la vengeance du sang (1990).

la violence “politique” : elle ne représenterait en vérité qu’entre 5 et 15 % des homicides commis dans le pays.

C’est aussi à cette date que la « violence urbaine » apparaît dans les catégories identifiées, pointée d’abord pour son intensité : « Bien plus que celle du maquis, les violences qui sont en train de nous tuer sont celles de la rue » (Ibid. :18). Les auteurs insistent ensuite sur l’ambivalence du phénomène, qui « provient aussi bien des comportements extrêmes dus à la grande pauvreté que des formes d’obtenir et de protéger la richesse ; de la rébellion autant que de la domination ; de l’intolérance comme de la quête de reconnaissance » (Ibid. :69). Cette violence réciproque est alors jugée « non négociable », parce qu’elle adjoint aux faits liés à la lutte pour le pouvoir et le contrôle de l’Etat des actions inhérentes aux relations interpersonnelles tant dans le domaine public que privé. Sa résolution ne réclamerait pas tant un accord débattu entre structures combattantes qu’un changement de mentalité des citoyens, qu’ils soient délinquants ou non.

Pareil bilan conduit à nuancer l’idée de la prégnance du conflit armé sur la violence dans les grandes villes. Il ne s’agit pas d’oublier les “campements” mis en place par les guérillas autour de 1985 dans les quartiers pauvres des principales agglomérations pour éduquer militairement de jeunes recrues, ni de taire le renforcement récent des milices émanant des organisations d’extrême gauche ou d’extrême droite. Mais, dans la majorité des cas, il n’y a pas d’engagement explicitement politique des bandes juvéniles prestataires de services des paramilitaires ou des guérillas (parfois de façon concomitante). Leur conduite -toute proportion gardée- peut rappeler celles de groupes de jeunes sévissant dans d’autres pays (en développement ou non, sièges d’insurrection ou pas), en ce qu’elle répond à la combinaison d’attitudes observées ailleurs : la rage contre un monde qui les maintient reléguées et la volonté d’accéder à tout prix à la réussite matérielle et aux signes extérieurs de richesse (tenues vestimentaires, motos, etc.). De même, des faits comme les crimes passionnels (où interviennent la fierté et le machisme), les rixes meurtrières (fréquemment dues à des agissements éthyliques) ou, selon la formule de S. Adorno<sup>14</sup> au sujet du Brésil, les « morts au détail » (conçus comme la manifestation ultime de l’incivilité), obéissent, dans cette société colombienne en situation d’anomie, à des logiques comportementales plutôt indifférentes aux hostilités à l’œuvre au niveau national.

Il faut cependant revenir à la dynamique du conflit armé et aux pratiques de grand banditisme qui lui sont associées, pour comprendre l’évolution de la perception des violences dans les métropoles. À la fois compatissants, indignés, et malgré tout spectateurs impuissants, les citoyens se sont longtemps sentis

<sup>14</sup> Cité par Peralva : séminaire “Villes et violences”, Université Toulouse 3, 19 mars 2000.

étrangers aux combats livrés dans les zones rurales. Quant aux rivalités sanglantes entre mafias et aux assassinats "politiques", ils étaient certes commis dans leur ville, mais visaient des individus choisis : dirigeants ou militants de tout bord. Cette perception paradoxale d'une violence à la fois proche et distanciée se modifie radicalement à la charnière des années 1980/1990, durant la vague d'attentats perpétrée par les narcotrafiquants. L'homme de la rue se sait alors un objectif militaire potentiel et la crainte s'installe dans toutes les couches de la population. Après l'accalmie consécutive au démantèlement des cartels de Medellín puis de Cali, le sentiment d'insécurité physique baisse dans les villes et c'est l'exposition aux délits de droit commun qui génère progressivement une nouvelle appréhension. La stratégie actuelle des guérillas et des paramilitaires, basée sur la coercition, la terreur, et impliquant la population civile<sup>15</sup>, change à nouveau et en profondeur la situation. Des enlèvements réalisés à une échelle sans précédent en Colombie (coups de force massifs dans les villes, « pêche miraculeuse<sup>16</sup> » sur les axes routiers du pays) témoignent de la violence toujours plus prosaïque pratiquée par ces acteurs. Les citoyens se sentent submergés par cette escalade, du reste largement médiatisée, qui les touche de plus en plus directement. C'est peut-être là que se situe le point de rupture avec les années antérieures. Ce n'est pas l'augmentation globale du nombre de victimes de la violence "politique" qui est en cause. Les chiffres avancés par la commission d'étude de 1987 sont impossibles à recalculer pour la période récente, mais les chercheurs en conviennent unanimement : au niveau national (en intégrant donc les zones rurales où, à l'inverse des villes, ils sont très présents), les protagonistes du conflit armé ne sont responsables que d'une faible partie des homicides et de la moitié seulement des enlèvements. C'est parce qu'une fraction de plus en plus large de la population urbaine, principalement dans la classe moyenne, risque maintenant d'être l'objet d'un de ces actes, qui frappent l'imagination, restreignent toutes les formes de libertés et, plus encore, se cumulent à la hausse de la délinquance survenue au début des années 1990, que se développe un sentiment global d'insécurité, devenu aujourd'hui insupportable pour l'ensemble de la société.

Les guérillas n'ont toujours pas la capacité de transférer le conflit dans les villes (Echandía, 2002 : 34). Elles peuvent pourtant le laisser croire en profitant également de la « vulnérabilité des sociétés modernes » (David, 1999 : 81-84), spécialement dans les

<sup>15</sup> Les belligérants s'affrontent peu de façon directe mais assurent leur emprise territoriale en imposant l'allégeance des habitants, qui se retrouvent pris entre des feux croisés.

<sup>16</sup> Symbole d'une brutalité ne distinguant plus ses victimes, ce procédé impulsé par la guérilla (rapidement copiée par la délinquance commune) consiste à arrêter au hasard des voitures, pour en choisir des occupants qui seront échangés contre rançon, aussi maigre soit-elle. La peur du séquestre est telle que nombreux sont ceux qui n'osent plus sortir des agglomérations.

aires urbaines. Bloquer les voies d'accès ou l'approvisionnement en énergie ou en eau est déterminant dans ce type de combat qui, sans livrer bataille, affecte au quotidien la vie citadine et marque fortement les esprits. Dans un tel contexte, il est sûr que les attentats meurtriers commis dans les métropoles et dans les chefs-lieux départementaux depuis l'avènement du Président Uribe en août 2002, porte l'exaspération des habitants à son comble. Cependant, la prise de conscience de l'ampleur du conflit armé par la population urbaine tient aussi à l'arrivée continue dans leur ville des *desplazados* : ces migrants internes délogés par les combats.

#### 1.4. Les *desplazados*, "nouveau problème urbain"

Les déplacements forcés sont certainement l'une des conséquences les plus graves de la violence sévissant en Colombie, par le nombre de personnes touchées et par la brutalité et la profondeur des ruptures qu'ils provoquent. Le problème n'est pas nouveau et a accompagné les différentes étapes de l'histoire conflictuelle du pays. Les évaluations chiffrées sur les *desplazados* sont pourtant récentes<sup>17</sup> et encore fragmentaires. Elles n'arrivent notamment pas à différencier, comme le réclament depuis longtemps les chercheurs, les flux dus à la violence de ceux aux mobiles explicitement économiques. D'après D. Merteens (2000), les meilleures données sont celles du CODHES (*Consultoria para los Derechos Humanos y el Desplazamiento*). Il est possible d'en tirer quelques tendances générales, malgré l'énorme diversité des situations prises en compte. Près de 2 millions de personnes ont été déplacées entre 1985 et 1998, mais le phénomène connaît une accélération considérable durant cette période : 700 000 personnes environ durant la première décennie (entre 1985 et 1994), pour plus d'un million durant les cinq années suivantes (1995-1999)<sup>18</sup>. Le gouvernement ne reconnaît quant à lui qu'une population déplacée de 381 755 personnes pour la période 1996-1998, soit la moitié environ de la source CODHES.

Avec pour responsables dans 90 % des cas les acteurs du conflit armé<sup>19</sup>, les déplacements naissent dans les zones soumises aux rigueurs de la guerre, comme conséquences directes des combats, pour échapper à la venue annoncée des belligérants<sup>20</sup>, ou à la suite d'expulsions visant l'appropriation des terres. Aussi, bien qu'incluant des populations non agricoles et parfois citadines, les

<sup>17</sup> Le premier bilan mené à échelle nationale fut celui de la *Conferencia Episcopal de Colombia*, en 1994.

<sup>18</sup> 1995 : 89 000, 1996 : 181 000, 1997 : 257 000, 1998 : 308 000 ; 1999 : 228 000 ; 2000 : 317 000 ; 2001 : 342 000 ; 2002 (janv.-juin) : 204 000 (CODHES, 2001 et 2002).

<sup>19</sup> Paramilitaires : 47 %, guérillas : 35 % ; Forces Armées : 8 %. Les 10 % restants étant des inconnus, des "narcos", des milices, etc.

<sup>20</sup> Les déplacements préventifs sont maintenant majoritaires (74 % des cas recensés en 1997 : Agier, 2002). Ils sont provoqués par la peur, par le danger de voir ses enfants enrôlés, ou par des menaces directes.

personnes déplacées sont essentiellement d'origine rurale. D'autre part, si quelques exodes collectifs sont répertoriés, généralement imputables aux actions des paramilitaires, l'immense majorité des déplacés fuient individuellement ou en famille<sup>21</sup>. Ils tentent d'abord de s'installer à proximité de leur ancienne résidence et des réseaux locaux qu'ils ont tissés. Toutefois, l'enchaînement des persécutions et la précarité économique les conduisent toujours, à plus ou moins brève échéance, vers les chefs-lieux municipaux, départementaux et, finalement, les métropoles. À mesure que les flux augmentent, le spectre des lieux concernés évolue : jusqu'en 1995 les municipes expulsifs restent les mêmes tandis que l'éventail des lieux d'arrivée s'agrandit. Depuis 1996, il s'opère à l'inverse une diversification des zones d'expulsions et une concentration des flux vers les centres intermédiaires et les métropoles.

Les plus grandes villes sont choisies préférentiellement car elles donnent la possibilité de se fondre dans l'anonymat, procurent davantage d'opportunités économiques, et un accès au statut de victimes juridiques et à celui d'assistés sociaux, que confère l'aide publique, l'un comme l'autre demeurant très symboliques. Mais si les villes offrent une échappatoire aux affrontements armés, elles recèlent d'autres manifestations de violence et d'exclusion affectant surtout les populations les plus vulnérables. Ces conditions sont exacerbées pour les déplacés qui sont contraints de reconstruire un projet de vie dans un contexte souvent inconnu et distant. De fait, leur difficile insertion ne résulte pas uniquement des obstacles rencontrés pour se loger (les réseaux de connaissances jouent là un rôle essentiel), ou pour trouver de quoi subvenir à leurs besoins dans un marché du travail où la compétition est accrue par la crise économique (l'économie informelle, le secteur de la construction et le *rebusque* sont leurs uniques sources de revenus<sup>22</sup>). Les déplacés sont également confrontés à une stigmatisation qui s'opère à deux niveaux : pour avoir abandonné leur lieu de vie, on les soupçonne d'être impliqués dans l'un ou l'autre des camps ; pour être dans un total dénuement, on leur attribue un comportement potentiellement violent. L'examen scientifique contredit pourtant cette dernière allégation. Ce ne sont pas les immigrés récents qui génèrent la violence dans les villes. Cette dernière ne se manifeste avec force qu'à partir de la fin des années 1980, alors que la croissance urbaine par afflux de migrants s'est achevée dès la décennie précédente. Les déplacés, qui « ne sont pas autre chose que des

<sup>21</sup> 58 % des déplacés sont des femmes, soit 7 % de plus que la représentation féminine nationale. Plus de 30 % des foyers de déplacés ont une femme pour chef de ménage, parmi lesquelles 40 % sont veuves (Merteens, 1999 : 409).

<sup>22</sup> Les femmes trouvent plus vite un travail (emplois domestiques, ventes ambulantes...). Les hommes, dont les compétences sont rarement adaptées au marché urbain, sont plus dépendants des dispositifs étatiques d'aide.

individus ordinaires confrontés à des situations anormales, enfermés dans une logique de lutte permanente et non désirée, de survie et de résistance » (Osorio, 2002 : i-ii), sont donc à plus d'un titre, les victimes "désignées", d'abord de la violence des acteurs armés, ensuite du regard stigmatisant un "nouveau problème urbain".

### 1.5. Une violence généralisée ?

Nous avons soutenu dans toute cette première partie la nécessité d'une distinction des différentes formes de violence selon leurs manifestations (homicide, grand banditisme, petite délinquance...), leurs contextes (rural, urbain) et leurs motivations (conflit armé, trafic de drogue, intolérance...). Mais ces classifications utiles à l'analyse s'avèrent insuffisantes, tant les phénomènes interfèrent entre eux et se renforcent mutuellement. Les connexions multiples et changeantes qui s'établissent entre les acteurs empêchent de décomposer précisément les faits, selon qu'ils s'inscrivent dans le champ politique, économique ou social<sup>23</sup>. Où s'arrête "le politique" et où commence la délinquance "économique" ou la "violence sociale", dans un pays qui n'a pas résorbé les injustices ayant légitimé la naissance de la "rébellion" voilà plus de 30 ans ? Dans quelle mesure interviennent l'intolérance exacerbée ou la vengeance personnelle dans le passage à l'acte violent ? De quel poids pèsent les tourments pécuniaires vécus par les plus démunis, lorsque l'on sait que le "métier des armes" s'offre à eux comme une forme de salariat, où l'affiliation aux groupes en armes n'est en rien définitive, dictée qu'elle est par les circonstances ? De telles interrogations peuvent conduire au constat d'une violence « généralisée », au sens défini par D. Pécaut : « lorsque les phénomènes divers de violence entrent en résonance et définissent le contexte de la plupart des interactions collectives » (1996 : 226). Dans cette vision il peut subsister, même implicitement, l'idée de la prépondérance du conflit armé sur la dynamique d'ensemble des violences en Colombie.

Nous pensons quant à nous, d'une part, que la population colombienne n'est pas affectée uniformément. Le climat d'agressivité diffuse peut être interprété comme une réaction à une vie quotidienne sous tensions, mais les passages à l'acte répondent

<sup>23</sup> Construite à la lecture des travaux colombiens, cette catégorisation est aujourd'hui celle de la Banque Mondiale. Le premier type de violence serait produit par les insurgés de tout bords et les partis politiques, dans le second sont classées les actions du grand banditisme et de la délinquance, le dernier concerne la sphère privée. (Moser et Shrader, 1999).

surtout à des motivations dont la source est à rechercher dans le domaine socio-économique, au sein d'une société où règnent iniquité et impunité. D'autre part, alors que par le passé la violence était plutôt circonscrite aux fronts pionniers, depuis une quinzaine d'années les villes sont également touchées. De là vient aussi la généralisation signalée par la majorité des spécialistes, qui concordent pour décrire un pays désormais frappé dans son ensemble par la violence politique. Or la violence dans les villes reste, dans sa majorité, imputable à d'autres acteurs que ceux du conflit armé. Aujourd'hui les guérillas n'ont réussi à établir dans les villes que des réseaux limités d'agents dont la mission essentielle se borne à un appui logistique des colonnes opérant dans les zones rurales. Malgré les attentats récents, meurtriers, spectaculaires et symboliques par le choix de leurs cibles, le gros du tribut payé par les villes à la violence homicide est de la responsabilité d'organisations délinquantes dépourvues de mobiles politiques.

## 2. ANALYSE SPATIALE DES HOMICIDES

La situation colombienne est telle que « les affrontements et les interférences qui la caractérisent peuvent susciter un contexte qui se substitue au contexte initial » (Pécaut, 1996 : 245). S'installe ainsi un processus d'auto-entretien des rivalités, avec pour conséquence une forte inertie spatiale de la violence. La persistance du phénomène en un lieu constitue ainsi un élément tout aussi significatif que le degré qu'il y atteint. C'est donc l'étude simultanée de ces deux critères (intensité et durée), qui rend le mieux compte de l'impact de la violence sur les espaces touchés. Dans la répartition et l'évolution des nombres et des taux d'homicide observés jusqu'en 1998 apparaissent les deux principaux facteurs structurant la géographie de la violence en Colombie : la densité de la population et celle des ressources économiques des zones rurales. Les métropoles (Bogotá, Medellín et Cali) ont, dans l'évolution des statistiques nationales, un rôle prépondérant mais différencié qui mérite un examen particulier. À l'échelle intra-urbaine, la comparaison de Bogotá et Cali montre certaines régularités dans la temporalité, les caractéristiques des victimes et la répartition spatiale des homicides. Enfin, à l'aune d'une comparaison internationale avec d'autres capitales, Bogotá ne mérite pas son image de violence paroxysmique.



## 2.1. L'implantation des homicides : population et ressources marchandes

Vue sous l'angle du nombre de faits perpétrés (carte 1a), la distribution des homicides par municipes traduit les structures élémentaires de peuplement du territoire et met en lumière l'acuité du problème dans les villes. La corrélation globale entre nombre d'habitants et nombre d'homicides est toutefois contredite dans les trois premières agglomérations du pays, avec l'importance disproportionnée des homicides à Medellín et l'absence de proportionnalité à la population à Bogotá et Cali. Nous reviendrons sur ces inversions dans la section suivante. Il faut bien entendu raisonner en taux pour compléter cette vision (carte 1b). La carte de l'intensité de la violence homicide se différencie alors clairement de celle du peuplement. Outre la large bande méridienne qui coïncide avec la Colombie andine et caraïbe effectivement très peuplée, ressortent certaines portions du territoire, très affectées bien que faiblement occupées : les municipes du piémont *llanero* par exemple. Au sein des régions peuplées, les villes côtières atlantiques sont relativement épargnées, de même que l'*altiplano* de la cordillère orientale, avec notamment le faible taux enregistré pour Bogotá. La cartographie des municipes les moins et les plus violents entre 1982 et 1998 (cartes 2) confirme que des municipes de tailles très différentes peuvent appartenir à une même classe, mais leur concentration géographique atteste d'une logique spatiale de répartition. L'interprétation de ces différences entre les distributions spatiales des habitants et des homicides nous ramène au conflit armé. Plus que la répartition de la population, c'est l'intérêt stratégique des lieux et des ressources économiques qu'ils recèlent, qui expliquent la localisation des groupes armés et, partant, des régions où prime l'usage de la force. Comme le prouvent les travaux de C. Echandía, le contrôle de la production et de la commercialisation des richesses, licites ou non<sup>24</sup>, est désormais un enjeu essentiel pour les protagonistes du conflit. Ces derniers s'éloignent du reste de plus en plus de leurs bases sociales, dispensés qu'ils sont, par ces ressources financières, d'acquiescer un soutien populaire pour asseoir leur capacité militaire (Pécaut, 2002 : 15).

S'il n'y a pas de corrélation marquée entre nombre d'habitants et taux d'homicide<sup>25</sup>, c'est que sont distinctes les logiques qui sous-tendent, d'un côté la répartition du nombre d'homicides, et de

<sup>24</sup> On peut citer notamment les plantations de bananes d'Uraba, les bassins aurifères du Bas-Cauca et du Sud Bolivar, les bassins pétrolifères au nord du piémont oriental, la région des émeraudes du Boyaca, la coca surtout dans les plaines orientales et le bassin de l'Amazone, l'opium dans les cordillères centrale et occidentale où les terrains de l'axe caféier, en crise, sont très propices à son exploitation commencée vers 1990.

<sup>25</sup> Des travaux statistiques sur les villes colombiennes l'ont confirmé, au nombre desquels ceux de Gaitán prouvent également l'absence de corrélation avec la croissance des villes (1995 : 236-245).

l'autre celle des taux. Le nombre d'homicides suit dans une large mesure la concentration de population et nous renvoie à la violence de droit commun, principalement urbaine, dont nous avons vu tout au long de la première partie qu'elle est généralement dénuée de mobiles politiques. Pour être en quelque sorte "diluée" dans des effectifs de population importants, et donc moins visible dans les taux, cette "violence ordinaire" n'en est pas moins le fait statistique majoritaire. La logique du taux, quant à elle, est très liée aux stratégies des acteurs du conflit armé et à leur compétition pour l'accès aux ressources marchandes, et par conséquent plus dépendante de leur distribution spatiale que de celle des habitants. Ces deux logiques à l'œuvre sont trop souvent perçues dans le champ de la "violentologie"<sup>26</sup>, comme antinomiques. Elles opèrent en fait simultanément, interagissent dans certains cas, mais leur identification séparée s'impose si l'on veut situer, comme on vient de le faire, l'importance statistique inégale de leurs deux moteurs : l'homicide de droit commun domine alors largement celui d'origine politique.

Comment évoluent, sur notre période d'observation, la statistique des homicides et son implantation spatiale ? L'observation du taux hpcmh en Colombie de 1982 à 1998 (tableau 1) montre d'abord une montée générale de la violence durant la première décennie jusqu'au maximum atteint en 1991 et 1992, suivie d'une baisse globale jusqu'à 1998.

**Tableau 1 - Taux d'homicide en Colombie, de 1982 à 1998**

Années	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98
Taux hpcmh	31	31	31	39	46	50	57	63	65	78	79	73	69	63	66	55	59

Source : DANE, Registros de defunciones

Dans ce contexte national, pour établir la différenciation des zones que nous appellerons ici « stables » et « instables », nous avons défini comme stables les municipes touchés de façon similaire (même classe de nombre d'homicides) durant la majorité du temps, soit 9 ans ou plus (figure 1a). Une telle catégorisation met en lumière deux faits principaux. D'une part, 84 % des municipes colombiens peuvent être considérés comme stables. Pareille proportion indique à quel point la violence est ancrée sur le territoire et repose sur des bases qui perdurent dans le temps. Mais d'autre part, parmi ces municipes, la situation est contrastée d'une classe à l'autre. Les différences s'accusent encore lorsque l'on s'attache aux municipes que l'on peut qualifier de « très stables » (figure 1b), c'est-à-dire qui demeurent plus des 3/4 du temps dans une classe identique (13 ans ou plus). Là, les municipes inventoriés dans les classes extrêmes se détachent nettement par une plus forte constance : 38 % de ceux, très calmes, où il n'est pas enregistré d'homicide sont très stables, de même que 44 % de ceux, très

<sup>26</sup> Néologisme des media colombiens, désignant l'étude de la violence.

violents, où sont perpétrés 150 homicides ou plus. Les zones très calmes (0,9 % de la population colombienne) et plus encore les zones très violentes (30,7 % de population colombienne) sont donc plus fréquemment que les autres, des zones également très stables.

Cette stabilité d'ensemble n'empêche évidemment pas des fluctuations conjoncturelles à l'échelle locale, très liées aux épisodes et théâtres d'opérations des combats militaires (figure 2a). Il est ainsi possible d'opposer la zone orientale au taux hpcmh presque toujours supérieur à celui de la Colombie, et la zone atlantique beaucoup plus clémente, ou bien encore la zone andine dont la courbe reste proche en tendance de celle du pays, et la zone pacifique où alternent des phases d'accalmie et d'aggravation<sup>27</sup>. À l'inverse, en différenciant les autres municipales selon leur taille de population, les évolutions sont toutes similaires (figure 2b).

Au total, sur la plus grande partie du territoire, l'implantation des différents niveaux de violence ne varie guère dans le temps<sup>28</sup>. L'inscription spatiale du phénomène n'est pas aléatoire et répond à un système causal durable. L'inertie est bien en effet une des caractéristiques principales de ses deux déterminants principaux : la distribution de population et celles des ressources économiques.

## 2.2. Le poids des métropoles

Dans l'évolution du taux d'homicide des municipales colombiens depuis 1982, deux périodes doivent être distinguées (figure 3). De 1982 à 1988, les taux de Bogotá, Medellín et Cali réunies, des autres chefs-lieux départementaux et du reste du pays augmentent de façon parallèle : les trois métropoles et le reste du pays gardent des taux très proches (respectivement 44 et 42 hpcmh en moyenne), alors que les autres chefs-lieux départementaux, moins touchés (34), restent en deçà de la moyenne nationale. De 1989 à 1996 une forte différenciation s'instaure. Les trois métropoles se détachent nettement et voient, en dépit d'une forte baisse après 1993, leur taux moyen sur la période atteindre le chiffre de 114 hpcmh, soit une hausse de 159 % par rapport à celui de la période précédente. Pour les deux autres catégories cette croissance est bien moindre (57 et 52 %), mais surtout, tandis que pour les chefs-lieux départementaux le niveau de violence s'élève légèrement, celui du reste du pays, désormais inférieur à la moyenne nationale, faiblit en tendance de manière modérée mais régulière jusqu'en 1997. En résumé, alors que pendant les années 1980 la violence homicide

<sup>27</sup> La détérioration de la situation de la côte pacifique ces dernières années est en grande partie occultée par le poids de Buenaventura, le port de Cali, qui suit complément l'évolution de sa métropole.

<sup>28</sup> M. Rubio arrive à la même conclusion en utilisant les chiffres de la Police nationale, lorsqu'il dit que le meilleur indicateur du niveau de violence d'un lieu pour une année donnée est son chiffre de l'année antérieure (1998 : 7-8).

obéit aux mêmes orientations pour l'ensemble du pays, dans les années 1990 elle s'intensifie dans les principaux centres urbains et surtout les métropoles ; le poids de celles-ci sur l'évolution de la statistique nationale devient alors déterminant. L'année 1997 semble marquer, en même temps que le retour à des taux nationaux comparables à ceux de la fin des années 1980, le rétablissement d'un régime d'évolution commun à l'ensemble du pays<sup>29</sup>.

Pour autant, il n'y a pas un comportement homogène des trois métropoles (figure 4). La singularité de Medellín est criante. Déjà double de celui de l'ensemble du pays au début des années 1980, son taux est en constante progression jusqu'en 1991, où il atteint 392 hpcmh, le quintuple de la statistique nationale. Malgré une chute constante depuis, il demeure en 1998 trois fois plus fort que la moyenne colombienne. Trois pistes principales peuvent apporter des éléments d'explication à ce niveau de violence exceptionnel. Capitale d'Antioquia et foyer émetteur de la colonisation *paisa*, Medellín hérite d'une longue tradition de conflits sociaux aigus, souvent conclus dans la violence. Plus récemment, la métropole est au centre des espaces enjeux du conflit armé et du trafic de drogue et, de ce fait, est le lieu par excellence de l'interaction entre violence politique et grand banditisme (nettoyage social, milices de tout bord, etc.). Enfin, les études de Salazar (1992 et 1998) ont bien illustré la pénétration sociale profonde des pratiques délinquantes et leur impact homicide dans les quartiers populaires de la ville ; une dynamique qu'on ne retrouve pas avec une telle intensité à Cali et encore moins à Bogotá.

Sans commune mesure avec celui de Medellín, le niveau de violence homicide à Cali est cependant élevé. Son taux annuel, souvent équivalent à la moyenne nationale, la dépasse à deux moments. Le premier, circonscrit aux années 1985/1986, correspond à des circonstances spécifiques à Cali : la pleine activité du cartel éponyme et des opérations de nettoyage social qu'il y a fomenté (Camacho et Guzmán, 1990 : 80 et 123). Le second, qui débute en 1991, renvoie d'abord à la dynamique économique commune à l'ensemble du pays : la crise de l'emploi consécutive à la politique d'ouverture économique (1991-1993). Ce processus influence aussi l'évolution de l'homicide à Bogotá, en témoigne le parallélisme presque constant des deux courbes à partir de cette date. Depuis 1994 cependant, la différence entre les taux des deux villes augmente, indiquant une nouvelle spécificité du siège du cartel. L'Etat, après "en avoir terminé" à Medellín et exécuté Pablo Escobar en décembre 1993, engage la répression contre l'organisation des frères Orejuela. A Cali, l'effondrement

---

<sup>29</sup> Cette hypothèse est encore fragile puisque notre série chronologique détaillée par municipale s'arrête en 1998. Cependant les données supplémentaires dont nous disposons pour les trois grandes métropoles jusqu'en 2001 ne la démentent pas : elles montrent une légère tendance à la hausse (environ 83 en 1999, et 84 en 2001, en moyenne pour les trois villes), imputable entièrement aux taux de Medellín (169 en 1999, 211 en 2001).

de l'économie induite par l'argent sale s'ajoute alors à l'impact de la crise économique sur l'emploi, aujourd'hui à son comble.

À l'inverse de Medellín et Cali, Bogotá reste longtemps moins violente que l'ensemble du pays. Dans les années 1980 la ville voit même son taux diminuer alors qu'il augmente partout ailleurs. À partir des années 1990 la violence s'y aggrave au point de rejoindre pour un temps le niveau national. L'écart entre la capitale et les deux autres métropoles a une explication principale, répétée dans tous les entretiens avec les spécialistes : les réseaux de narcotrafiquants n'y sont pas puissamment établis comme à Medellín et Cali. À Bogotá, le commerce de stupéfiants se déploie essentiellement pour la consommation locale (en hausse permanente) et, s'il s'agit d'exportation, la ville ne sert le plus souvent que de point de départ des "mules" vers l'étranger<sup>30</sup>. L'influence des mafias de la drogue, « plus tardive et exogène »<sup>31</sup>, ne s'y appuie pas sur les mêmes dispositifs et n'entraîne pas la même prolifération de bandes armées, organisées pour l'assassinat. Pour expliquer la violence homicide à Bogotá, il faut donc envisager des facteurs économiques et sociaux endogènes, que nous allons aborder maintenant par différents biais.

### **2.3. Bogotá et Cali : des régularités structurelles qui dépassent le cadre colombien**

L'évolution analogue de Bogotá et Cali tout au long des années 1990 est d'autant plus remarquable que la violence létale semble y réagir à une série de facteurs communs. La différence d'intensité provient en revanche de conditions spécifiques, parmi lesquelles l'implantation du crime organisé joue un rôle essentiel.

#### ***Les "temps forts" de la violence homicide***

Comme le montre la figure 5a, le nombre d'homicides augmente progressivement au cours de l'année, pour culminer au dernier trimestre. Cette tendance, plus marquée dans les métropoles, se retrouve pour l'ensemble de la Colombie<sup>32</sup>. Dans un pays de forte tradition catholique, les fêtes de fin d'année sont l'occasion de nombreux achats, souvent onéreux. Certaines personnes sont alors tentées de recourir à la violence pour se

<sup>30</sup> Entretien avec le Colonel RICAUTE, nov. 2000 : "Le rôle de Bogotá est encore atténué ; tous les procès verbaux se recourent : les mules arrêtées à l'aéroport n'ont pas été chargées à Bogotá, mais plus tôt, spécialement dans la région caféière, à Pereira par exemple". Cet avis se vérifie à la lecture des témoignages réunis par A. Molano (1997).

<sup>31</sup> Entretien avec M.V. Llorente, nov. 2000.

<sup>32</sup> Il faut le noter cependant, hors des villes, les périodes plus violentes sont autres. Ainsi, dans la zone du café, une hausse du nombre d'homicides se produit au moment des récoltes, avec la migration saisonnière d'une main d'œuvre majoritairement masculine. Au niveau national, la distribution peut aussi montrer certains pics circonstanciels, notamment à l'approche d'élections qui entraînent un regain de l'activité des acteurs du conflit armé afin d'influencer le vote ou de l'empêcher dans les zones qu'ils contrôlent.

procurer les moyens de participer aux réjouissances communes. D'autres ressemblances dans les calendriers de l'homicide à Bogotá et Cali renvoient à des explications économiques. Le système colombien payant le plus souvent ses employés par quinzaine, on enregistre alors une augmentation du nombre d'homicides, notée par Guzmán (1994 :20) pour Cali et par Segovia (1994 : 22) pour Bogotá. De même, la décomposition des faits selon les jours révèle une occurrence supérieure en fin de semaine, les trois journées de vendredi, samedi et dimanche concentrant au moins la moitié des homicides. Confirmés par l'étude de Segovia (op.cit. :20-22), qui pointe de façon identique les jours fériés et les "ponts", ces résultats signalent ce que Guzmán appelle la *rumba pesada* (op.cit. : 28), c'est-à-dire les comportements violents associés à la fête et à la consommation d'alcool et de drogues. Enfin, la distribution horaire des homicides montre, dans les deux villes, une recrudescence pendant la nuit (figure 5b). Bien sûr, absolument tous ces résultats ne sont en rien spécifique du contexte colombien.

### ***Les caractéristiques démographiques des victimes d'homicide***

Le groupe d'âge le plus touché par la violence est celui des jeunes (15-24 ans) et des adultes jeunes (25-34 ans), dans les métropoles comme dans l'ensemble du pays (figure 6). La plupart des Etats sont en réalité dans cette situation. Pour preuve les travaux de la BID, qui se basent sur ces tranches d'âge et leurs projections démographiques pour prévoir l'évolution de la violence en Amérique latine (2000 : 71-78). De même, comme ailleurs dans le monde, ce sont les hommes qui sont de très loin les plus touchés (autour de 93 % aussi bien pour Cali que Bogotá, ou le reste du pays). Or d'après Chesnay (1999 : 128), l'ampleur du déséquilibre entre les sexes est un indice de la gravité de la situation : « Dans les sociétés avancées, où le crime n'occupe plus qu'une place marginale, souvent limitée pour l'essentiel à la sphère familiale, le nombre de victimes masculines ne dépasse généralement que de peu le nombre de victimes féminines, et le rapport des pertes masculines aux pertes féminines est systématiquement inférieur à deux. En revanche, là où l'Etat est déficient et le crime organisé tout puissant, les victimes sont pour les 4/5, voire davantage, des hommes, en raison des affrontements entre bandes rivales. C'est aujourd'hui le cas en Russie ». Ainsi, la surmortalité masculine par homicide est assez banale, mais le niveau qu'elle atteint en Colombie ne l'est pas<sup>33</sup>. Dans la tranche 25-45 ans, elle se traduit par « une différence de plus en plus nette dans l'espérance de vie à la naissance des deux sexes, de presque huit ans en 1990 » (Dureau et Florez, 1996 : 142-143).

<sup>33</sup> « Plus de la moitié des hommes adolescents morts en 1994, furent victimes d'homicides » (Franco, 1999 : 93).

### *Les armes et les mobiles des homicides*

L'arme utilisée pour perpétrer un homicide apporte deux types d'indications. D'abord le degré d'intentionnalité de l'acte (l'arme à feu renvoyant le plus souvent à la violence rationnelle et calculée, l'arme blanche étant plutôt associée à la violence émotionnelle et spontanée). Ensuite les accointances possibles entre l'auteur de l'homicide et le crime organisé (l'acquisition d'une arme à feu réclamant le recours à des réseaux connus des seuls initiés).

**Tableau 2 : Les armes utilisées**

	<b>Cali 1993/97*</b>	<b>Bogotá 1996/99**</b>	<b>Colombie 1996/98***</b>	<b>Medellín et Cali 1980/86****</b>
Armes à feu	81 %	73 %	83 %	69 %
Armes blanches	15 %	21 %	11 %	24 %
Autres	4 %	6 %	5 %	7 %

Sources : \*Mairie de Cali-Desepaz, 1998 ; \*\*Médecine Légale, 1997 et 2000 ;  
\*\*\*Médecine Légale, 2000 ; \*\*\*\*Camacho et Guzmán, 1990.

Dans les deux métropoles étudiées prime l'arme à feu. Son usage semble être encore plus courant qu'auparavant si l'on se réfère aux chiffres de Medellín et Cali dans les années 1980/86 où, pourtant, les cartels étaient déjà "actifs". La relation entre usage des armes à feu et intensité de la violence homicide est, une fois de plus, un fait attesté dans d'autres contextes géographiques : elles sont utilisées davantage en Afrique du sud, pays le plus violent du continent, que dans le reste de l'Afrique ; de même qu'aux Etats-Unis, pays le plus violent du monde développé, par rapport à l'Europe.

La détermination du mobile d'un homicide est bien sûr sujette à caution et les catégories employées sont vagues. Sous l'appellation "règlement de compte" peuvent ainsi être réunis différents types d'homicides, puisque l'on en connaît généralement pas le responsable (acteur politique ou malfaiteur ?). Dans ce cas c'est la connaissance du sujet et du terrain qui font dire aux experts qu'il s'agit de "simples" criminels plutôt que de guérilleros ou de paramilitaires. Les chiffres sont néanmoins instructifs.

**Tableau 3 : Les mobiles présumés**

	<b>Cali (1993)</b>	<b>Bogotá (1998)</b>
Règlement de compte	51 %	37 %
Braquage/vol	19 %	26 %
Crime passionnel, dispute, rixe	15 %	21 %
"Intolérance sociale"	7 %	5 %
Autres	8 %	11 %

Sources : Guzmán et al., 1994 ; Médecine Légale, 1999.

Dans plus de 40 % des cas aucun mobile ne peut être défini et, quand l'information existe, la violence extrême dans les relations privées et sociales (crime passionnel, dispute, rixe) n'est pas prépondérante. Décidément, l'hypothèse d'une "culture de la

violence” avancée par certains observateurs ne tient pas. Mais surtout, il est flagrant que la situation vécue à Cali et Bogotá n’a pas de lien direct avec le conflit national : les rivalités entre malfrats (règlement de compte) et les crimes pour raisons économiques (braquages) totalisent respectivement 70 et 63 % des mobiles identifiés. Au surplus, il y a concordance entre arme utilisée et mobile : au recours plus fréquent à l’arme à feu à Cali correspond davantage de règlements de compte, tandis qu’à Bogotá l’usage plus fréquent d’armes blanches coïncide avec davantage de disputes. Ces résultats indiquent bien l’impact prééminent de la délinquance économique sur la violence homicide dans les deux villes (grand banditisme mais aussi secteurs délinquants criminels moins organisés), avec toutefois une influence maffieuse plus prégnante à Cali.

### ***La répartition des homicides à l’intérieur de la ville***

Les données utilisées pour Cali permettent de comparer les lieux d’occurrence de l’homicide (en fait là où est retrouvé le corps) aux lieux de résidence des victimes. Dans le cas des lieux de résidence, on observe une nette concordance entre niveau socio-économique et intensité de la violence, les zones les plus touchées étant les plus pauvres (carte 3a). Les lieux d’occurrence sont en revanche répartis, avec un plus fort poids des premiers, entre les quartiers populaires et ceux du couloir central de concentration des commerces et des services (carte 3b). Et l’on sait grâce à la cartographie annuelle élaborée par la Mairie pour la période 1992-1998 que cette distribution s’avère stable dans le temps. D’autre part, en ne prenant en compte que les faits pour lesquels sont connues les deux informations (lieu d’occurrence et lieu de résidence), il existe entre elles une coïncidence spatiale élevée. La ville recèle des endroits dangereux dont sont principalement victimes leurs propres habitants. C’est le cas de figure majoritaire. Il n’est pourtant pas le seul et la juxtaposition des cartes 3a et 3b met en évidence un processus de « densité mouvante »<sup>34</sup>. En effet, les zones d’emploi vers lesquels affluent quotidiennement les travailleurs (carte 3c), qui sont également celles concentrant les « lieux conflictuels » (selon l’acception de Paz Pública : bars, discothèques etc.), correspondent aux quartiers où le nombre d’homicides constatés est très supérieur à celui des résidents tués. Se dévoile ainsi une violence accompagnant les mobilités fonctionnelles des citoyens (quotidiennes ou hebdomadaires), structurées par les zones d’activité (emploi, commerce, diversion).

Les données utilisées pour Bogotá ne renseignent pas sur le lieu de résidence des victimes. Elles peuvent en revanche être décomposées selon l’heure d’occurrence du crime, et confirment les tendances identifiées à Cali (carte 4a). La répartition spatiale des homicides est concentrée dans les zones défavorisées et est

<sup>34</sup> Voir notamment la thèse de Mathieu Mille, 2000, ....



stable dans le temps. Et à Bogotá aussi les victimes sont souvent tuées près de lieu de résidence<sup>35</sup>. La distribution temporelle, quant à elle, n'a pu être effectuée que par arrondissements ce qui empêche d'en tirer des conclusions précises, mais elle conforte la thèse du rôle joué par les mobilités domicile-travail dans la journée et des mobilités vers les lieux de loisirs la nuit venue.

À Bogotá comme à Cali, les secteurs les plus pauvres de la population sont donc les victimes préférentielles de la violence homicide, qui sévit le plus souvent sur leurs lieux de résidence, mais également suivant les mobilités intra-urbaines. La dynamique de la violence en ville est par conséquent régie par d'autres phénomènes que le conflit armé. C'est à une conclusion similaire qu'en arrivent les chercheurs de Paz Pública (carte 4b et 4c). Selon eux, c'est la présence de la délinquance organisée liée aux marchés illégaux (drogues, armes, prostitution, etc), qui explique la distribution des homicides : « un diagnostic public sur l'homicide dans un centre urbain comme Bogotá ne peut continuer d'ignorer la violence engendrée par les structures criminelles qui y opèrent » (2000, s.p.). Alors qu'à Cali le poids des maffias implique un taux d'homicide élevé, Bogotá subirait une violence beaucoup plus courante, que d'aucuns nomment "syndrome des grandes villes".

#### 2. 4. Les métropoles colombiennes vis-à-vis d'autres grandes villes du monde

Une comparaison internationale centrée sur les métropoles en 1994 remet en évidence la hiérarchie détectée entre les États la même année. Avec des taux généralement plus élevés que ceux de leurs pays respectif, la plus forte violence enregistrée dans les capitales d'Amérique<sup>36</sup> est confirmée. En Colombie, Cali et avant tout Medellín se distinguent manifestement du reste du monde. Le chiffre de Bogotá, à l'opposé, n'est pas aussi saillant. Il est notamment inférieur à celui de Washington, et proche de ceux d'autres métropoles étasuniennes. Des considérations conjoncturelles ne peuvent servir d'explication, car des chiffres de 1999, plus fragmentaires, montrent les mêmes tendances<sup>37</sup>.

**Tableau 4 : Les taux d'homicide pour 100 000 habitants dans quelques métropoles du monde en 1999**

<i>Colombie</i>	<i>Am. Centrale</i>	<i>Am. du Sud</i>	<i>Am. du Nord</i>	<i>Europe/Asie</i>
Medellín 169	Guatemala 101	Caracas 76	Washington 73	Madrid 3

<sup>35</sup> Entretien avec M.V. Llorente, nov. 2000.

<sup>36</sup> Sauf Toronto, Buenos Aires et Santiago, comparables aux capitales européennes. Réunissant des statistiques des Nations Unies, de l'ISS et du FBI, la comparaison porte sur plus de 70 villes. Ces données, trop volumineuses, ne sont pas reproduites ici.

<sup>37</sup> Encore confirmées par les derniers chiffres de la BID : Medellín : 211 hpcmh, Cali : 89, Caracas : 70, Washington : 62, Bogotá : 30, Buenos Aires : 5 (El Tiempo, 26 07 2002).

Cali	103	San Salvador	95	Rio	63	New York	16	Paris	2
Bogotá	40	Mexico	20	Sao Paulo	48	Ottawa	1	Londres	2
				Lima	25			Tokyo	1
				B <sup>nos</sup> Aires	3				
				Santiago	2				

Sources : BID, 1999, In Acero H., 2000 *Acciones para la recuperación de la seguridad y la convivencia ciudadana en Bogotá*, Alcaldía Mayor de Santa fe de Bogotá, mimeo.

À la tête du service “Cohabitation et Sécurité” de la mairie de Bogotá, H. Acero<sup>38</sup> peut donc regretter l’amalgame répandu qui confond la réalité bogotane avec la situation de violence endurée à Cali et Medellín. La capitale affiche en fait un taux tout à fait similaire à bien d’autres grandes villes du continent. Il est deux fois plus bas qu’à Caracas ou Washington et reste en deçà de ceux de Rio de Janeiro et Sao Paulo où agissent, comme en Colombie, des escadrons de la mort ; toutes ces agglomérations appartenant à des nations qui ne subissent évidemment pas de « guerre intestine » (Pécaut, 2000 : 6). L’opinion de P. Casas, directeur de l’observatoire de la sécurité à la Chambre de Commerce de Bogotá, trouve ici des arguments : « Il n’y a aucun rapport entre violence politique et violence urbaine. La première n’a aucun impact sur la seconde. Ce sont deux choses totalement différentes, et d’ailleurs le problème de l’insécurité à Bogotá ressemble pour une grande part à celui que rencontrent d’autres métropoles américaines. C’est en fait un phénomène commun à toutes les grandes villes développées du monde entier »<sup>39</sup>. Dans le contexte colombien, cette assertion peut paraître excessive, mais il n’empêche, à l’inverse de beaucoup de “violentologues”, les personnes travaillant spécifiquement sur cette ville<sup>40</sup> dissocient conflit national et violences dans la capitale. Certes Bogotá n’est pas isolée du reste de la Colombie et des combats qui s’y déploient, mais elle souffre surtout d’un mal commun à bien d’autres métropoles incapables de juguler leur criminalité.

Une fois admise sa dissociation du conflit armé, les interprétations axées sur les différenciations économiques et sociales peuvent être reprises. Parce qu’elle condense les clivages de la société, la ville subit, en un même endroit, l’ensemble des violences accablant le pays (Guzmán *et al.*, 1993 : 15). La violence, fait social total, est exacerbée en ville car c’est le lieu du pouvoir, de l’anomie, où tout s’achète et où sont flagrantes les discriminations et les brutalités

<sup>38</sup> Entretien, nov. 2000, Bogotá.

<sup>39</sup> Entretien, nov. 2000, Bogotá.

<sup>40</sup> En tout cas celles que nous avons interviewées, qu’elles travaillent dans des administrations municipales ou gouvernementales : H. Acero (Mairie de Bogotá), M. Perdomo (Institut de Médecine Légale), J. Ricaute (Police nationale – Mairie de Bogotá) ; dans des institutions privées ou des ONGs : P. Casas (Chambre de commerce de Bogotá), E. Useche (CINEP) ; ou dans des centres de recherche universitaires : M.V. Lorente (Université des Andes).

envers certains groupes. En accord avec J. Pinheiro (1993 : 3), nous ne pensons pas que c'est la ville en soi qui est en cause, mais la concentration de l'ensemble de ces facteurs, dans des sociétés urbaines particulièrement fragmentées et identifiant le pauvre comme criminel. Bien sûr, le mécanisme de répercussion des crises économiques et des recompositions sociales urbaines sur la violence et sa manifestation extrême, l'homicide, est complexe et son analyse passe par l'étude, anthropologique autant qu'économétrique, de l'ensemble des groupes sociaux impliqués dans les différents types de délinquance, de leurs logiques de passage à l'acte et de leurs interactions. C'est là un des enjeux majeurs de la criminologie moderne, qui dépasse largement le cadre de ce chapitre. Plus modestement, nous nous intéresserons maintenant à l'analyse de la dynamique récente de la délinquance commune à Cali.

### **3. DÉTERMINANTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE LA DÉLINQUANCE COMMUNE À CALI**

Nous avons dit en introduction que la perception - et parfois l'analyse- de l'insécurité des personnes et des biens est souvent gouvernée par l'amalgame de diverses formes de violence, fortes (conflit armé, homicide, crime sexuel, séquestre, grand banditisme) ou faibles (vols, vandalisme, incivilités). Les secondes sont heureusement plus fréquentes que les premières et, très généralement, ce sont surtout les fluctuations structurelles ou conjoncturelles, réelles ou perçues, de la délinquance commune qui provoquent l'évolution du sentiment d'insécurité. Là encore, il faut éviter une ambiguïté sémantique. Dans son acception la plus générale, en particulier en Colombie, l'expression « délinquance commune » s'étend à l'ensemble des crimes et délits de droit commun, quelle que soit leur gravité, par opposition à ceux qu'engendrent la violence politique et le conflit armé. Cependant, bien des analyses récentes sur la violence en Colombie<sup>41</sup>, comme les deux premières parties de ce chapitre, insistent sur l'interpénétration des pratiques de délinquance 'commune' et 'politique', en particulier s'agissant des crimes les plus graves (homicide, hold-up, séquestre, etc.), à tel point qu'on pourrait douter de la pertinence analytique de cette distinction. Dans cette section, nous prendrons une définition plus restrictive de la « délinquance commune », comme synonyme de petite délinquance (principalement les vols, avec ou sans violence). Pour être peu orthodoxe, ce choix est pourtant indispensable en Colombie, où la prégnance de l'homicide exerce un effet de contamination sur l'ensemble du champ de la criminologie : il

<sup>41</sup> Voir, par exemple, Camacho et Guzmán, 1990, Deas et Llorente, 1990, Deas et Gaitán, 1995, Franco, 1999.

permet de maintenir au contraire une distinction descriptive et explicative entre formes fortes et faibles de délinquance.

D'autre part, au moins autant que sa prévalence réelle ou l'évolution des chiffres, ce sont les paradigmes de l'interprétation sociologique qui forgent les perceptions et les analyses différentes du phénomène. Très schématiquement - nous y reviendrons plus loin -, deux thèses s'opposent : (i) celle du dicton populaire « qui vole un œuf, vole un bœuf » (et ses variantes savantes), pose un enchaînement causal entre les formes faibles et fortes de la violence, qui conduit à l'idéologie de la « tolérance zéro » et aux politiques du tout répressif ; (ii) celle qui insiste au contraire sur l'indépendance de la petite délinquance par rapport à la grande criminalité et sur les déterminants sociaux et économiques de la première, justifie les politiques de prévention et de traitement social. Sans nier qu'il existe des cas « d'entraînement » pouvant conduire des petits délits à des crimes plus graves<sup>42</sup>, nous défendons ici, d'un point de vue statistique et sociologique, la seconde thèse. Deux arguments nous paraissent décisifs.

Le premier, qui n'apparaîtra qu'en filigrane dans nos interprétations, est en revanche au centre de plusieurs recherches en sociologie, économie et anthropologie menées actuellement à Cali (voir les travaux de Guzmán et Salazar cités plus loin) : il tient aux motivations économiques et aux formes de capital et d'organisation investies dans la petite délinquance (armes, logistique, division hiérarchique du travail, etc.), radicalement différentes de celles qui caractérisent les milieux 'professionnels' de la grande criminalité. De fait, cette différence n'autorise que rarement les acteurs à passer d'un type d'activité à l'autre<sup>43</sup>.

Le second, qui nous intéresse directement ici, est l'importance des effets de la conjoncture socio-économique globale et des contextes sociaux et spatiaux locaux sur les niveaux d'activité délinquante en ville. Nous prendrons le point de vue de l'exposition des populations urbaines au vol, pour développer cet argument en deux temps. En situant d'abord le niveau et l'évolution du taux d'atteinte à la propriété à Cali dans le contexte national et international pour évaluer l'effet sur la délinquance commune de la crise sociale durant la période 1995-1998 (nous discuterons alors certaines analyses parues en Colombie sur ce sujet). En analysant ensuite en détail l'exposition différentielle au vol selon les contextes spatiaux et sociaux urbains.

---

<sup>42</sup> À propos desquels nombres d'analystes soulignent les processus de 'contamination' et d'apprentissage des délinquants juvéniles en milieu pénitentiaire et dénoncent par conséquent le rôle néfaste du traitement pénal indifférencié des petits délits.

<sup>43</sup> À ce sujet, on peut s'étonner de la rareté, paradoxale dans la production pléthorique sur la violence en Colombie, des données empiriques et des études socio-démographiques ou anthropologiques sur les populations carcérales.

### 3.1 Niveaux et évolution de la petite délinquance dans une conjoncture de crise sociale

Comme nous l'avons dit déjà, la comparaison internationale des niveaux de la délinquance commune se heurte, beaucoup plus encore que pour l'homicide, à de multiples difficultés. La variabilité des indicateurs, l'incohérence entre les enquêtes ménages et les sources policières, les méthodes différentes de calculs des taux (par la définition de la population de référence, en particulier), la fragilité des méthodes de collecte auprès des ménages (mauvais libellés des questions entraînant des doubles comptes, sondages biaisés), l'instabilité des types de délit inclus dans les enquêtes (vols avec ou sans violence, agression, incivilités etc.) sont autant de facteurs de distorsion des chiffres qui ouvrent la porte aux interprétations divergentes, voire contradictoires, et aux usages tendancieux des statistiques. A notre connaissance, l'effort de synthèse récent le plus sérieux sur l'épidémiologie de la violence en Amérique Latine est celui initié en 1996 par un réseau de sept centres de recherche coordonnés par la B.I.D.<sup>44</sup>, dont les résultats ont été publiés entre 1999 et 2001 (voir en particulier Londoño et Guerrero, 1999 et Fajnzylber, Lederman et Loayza (eds.) 2001). Malgré les moyens et les critères d'exigence mis en œuvre dans ce travail, les auteurs du premier rapport reconnaissent que « l'estimation de la violence contre la propriété a conduit, cependant, à des chiffres moins crédibles et comparable (que pour la violence homicide) » (Londoño et Guerrero, 1999 : 20). En effet, rares sont les chiffres cités dans ce document établis selon une méthodologie stable et rigoureuse ; nous n'utiliserons donc, à titre de comparaison, que quelques estimations issues des enquêtes spécifiques conduites sous la tutelle de la B.I.D. de 1996 et 1999.

Situons d'abord le niveau global de criminalité non-homicide que permet d'estimer l'enquête CIDSE/IRD réalisée en 1998 à Cali (voir la présentation de l'enquête en annexe 2) par l'indicateur communément utilisé : le nombre de délit pour mille habitants<sup>45</sup>. En moyenne dans l'univers de l'enquête, représentatif de plus de 80 % de la population totale de Cali, il s'est produit entre mai 1997 et mai 1998, environ 114 délits pour 1000 habitants, 22 % des

<sup>44</sup> Fundación Mexicana para la Salud – Mexique, Instituto Universitario de Opinión Pública – Salvador, Centro de Estudio sobre el Desarrollo Económico (Universidad de Los Andes) et Centro de Investigación de Salud y Violencia (Universidad del Valle) – Colombie, Instituto Apoyo – Pérou, Instituto de Estudios Superiores de Administración – Venezuela, Instituto de Estudios Religiosos – Brésil.

<sup>45</sup> Nous l'obtenons en sommant les déclarations d'événements constituant des délits juridiques : les vols d'une part et les coups et blessures d'autre part (sans armes, à l'arme blanche ou à l'arme à feu). Cependant, il faut bien se garder d'établir une quelconque équivalence entre les données de l'enquête et celles des statistiques de police puisque les faits rapportés par les enquêtés n'ont fait l'objet d'aucune qualification par l'autorité policière ou judiciaire, tandis que les sources policières ou judiciaires ne reflètent, quant à elles, que des faits rapportés à l'autorité et qualifiés par elle.

ménages ont rapporté au moins un délit et les ménages touchés en ont déclarés en moyenne 2,4 dans l'année. Grâce au module 'criminalité' de l'E.N.H., effectuée dans les onze principales villes du pays en 1995, nous disposons d'un point de référence dans le temps<sup>46</sup>. Cette année là, le taux de criminalité qualifiée de la même manière (vols et coups et blessures volontaires) et mesuré par la même méthode, s'élevait à 44<sup>0/00</sup> à Cali, proche de la moyenne observée dans les 11 villes (48<sup>0/00</sup>) et du chiffre de Bogotá (50<sup>0/00</sup>), tandis que les minimum et maximum sont observés dans des villes de moindre importance : 120<sup>0/00</sup> à Bucaramanga et 10<sup>0/00</sup> à Monteria. A Cali, la proportion de ménages touchés n'a pas connu la même hausse que le nombre de délit : elle était en 1995 de 16,5 % (le chiffre de 1998 est donc en augmentation de 33 %). C'est le doublement du nombre de délits rapportés par les ménages au cours de l'année (1,2 en moyenne en 1995 vs 2,4 en 1998) qui est principalement responsable de l'augmentation du taux de criminalité<sup>47</sup>.

À partir de ce même indicateur on peut établir une première comparaison avec la France. En 1998, les instances policières françaises enregistrent, sous les qualifications de crimes et délits contre les personnes (hors homicides), un taux de délinquance d'environ 43<sup>0/00</sup> sur l'ensemble du territoire, en légère diminution par rapport à 1995 (44<sup>0/00</sup>)<sup>48</sup>. Dans les dix premières agglomérations françaises, le taux moyen s'établit en 1998 à 82<sup>0/00</sup>, avec des variations beaucoup moins importantes que dans les villes colombiennes : 100 à Paris, 92 à Lille, 84 à Marseille, 75 à Bordeaux, 62 à Rouen (Ibid. :161). Cet ordre de grandeur, très au dessus de celui que l'on constatait dans les villes colombiennes en 1995 et assez proche du niveau atteint à Cali à la même date, fait tomber, en ce qui concerne la criminalité non homicide, le présumé fréquent chez les analystes du caractère exceptionnel du cas colombien. Cette spécificité n'est pas plus avérée dans le contexte latino-américain, comme le montre la comparaison des prévalences de vol dans les populations adultes mesurées par les

<sup>46</sup> Les résultats de cette enquête cités ici sont repris de M. Rubio (1996 et 1999).

<sup>47</sup> L'enquête réalisée en 1998 à Cali n'est représentative que d'environ 80 % de la population de la ville (exclusion des quartier nord). Ce défaut de représentativité est peut être cause d'une certaine surévaluation de la criminalité moyenne (concentration de l'observation sur des quartiers ayant des taux élevés). Cependant, même en retenant l'hypothèse que les communes non observées connaissent des taux inférieurs de moitié à la moyenne observée par l'enquête, le taux moyen pour l'ensemble de la ville s'élèverait quand même à 103<sup>0/00</sup>, soit une augmentation de 134 % par rapport à 1995.

<sup>48</sup> Source: Direction Centrale de la Police Judiciaire, 1998. La comparaison n'a qu'une valeur indicative puisque les chiffres français proviennent du nombre de plaintes enregistrées tandis que les chiffres colombiens sont issus de la déclaration des ménages. La sous-évaluation de la délinquance constatée par les autorités policières est considérable en Colombie, comme dans la plupart des pays en développement, du fait de leur très faible saisie par la population. Dans le cas français, on estime que cette source reflète mieux la réalité.

enquêtes ménages du B.I.D. durant la période 1995-1999 (tableau 5). De fait, lorsque l'on s'efforce, comme nous l'avons fait ici pour six villes du sous-continent, de ne comparer que des indicateurs identiques obtenus avec des méthodes homogènes, le niveau de délinquance commune à Cali figure parmi les plus bas, semblable à ceux des métropoles brésiliennes (ou d'autres pays du cône sud), plutôt faible dans le contexte des pays andins et sans commune mesure avec ceux des pays d'Amérique centrale et du Mexique (voir également Londoño et Gerrero, 1999 :20). Ainsi, si son taux d'homicide situe effectivement la Colombie dans les pays les plus violents du monde, il est par contre faux, comme le font certains auteurs en tenant la chose pour évidente, d'étendre cette qualification au domaine de la petite délinquance.

**Tableau 5** : Les vols avec ou sans violence dans 6 villes d'Amérique Latine

Villes et sources :	Sao Paulo B.M. 1999 <sup>(3)</sup>	Rio B.I.D. ISER 1996 <sup>(2)</sup>	Cali E.N.H 1995 <sup>(1)</sup>	Cali B.I.D. Univalle 1996 <sup>(2)</sup>	Cali Cidse-IRD 1998 <sup>(1)</sup>	Caracas B.I.D. I.E.S.A. 1996 <sup>(2)</sup>	San Salvador B.I.D. I.U.O.P. 1996 <sup>(2)</sup>	Mexico B.I.D. F.M.S. 1999 <sup>(4)</sup>
Fréquences:								
Taux (%) de déclaration individuelle*	5,5	8,7	7,9	8,9	10	17,0	20,0	30,0
Fréquences d'occurrence**	n.c.	n.c.	1,2	1,4	1,6	n.c.	2,8	1,2

Sources : D'après Fajnzylber, Lederman et Loayza (eds.), 2001, pour les enquêtes B.I.D. et B.M., Rubio, 1996, pour l'E.N.H. 1995, et l'enquête Cidse-IRD de 1998 à Cali.

\* : Fréquence individuelle de réponse positive à la question sur l'occurrence d'au moins un vol avec ou sans violence durant la période de référence dans la population adulte ou totale. (1) : année antérieure, population de 18 ans et plus, (2) : année antérieure, population de 15 ans et plus, (3) : année antérieure, population totale, (4) six mois antérieurs, population de 15 ans et plus.

\*\* : Nombre moyen de vols par individus durant la période de référence

Pour revenir à Cali, il est indéniable en revanche que dans l'intervalle 1995-1998, la délinquance commune y connaît une augmentation spectaculaire qu'enregistre l'enquête CIDSE/IRD et confirment d'autres sources<sup>49</sup>. L'augmentation ne peut s'interpréter

<sup>49</sup> Concernant par exemple les atteintes à l'intégrité physique, les services médicaux ont enregistré, entre 1997 et 1998, une augmentation de 5,5 %, en moyenne nationale, des blessures non mortelles attribuées à la délinquance commune, c'est à dire hors violence intra-familiale et accidents (*Instituto de Medicina Legal y Ciencias Forenses*, 1999, p 57). Au contraire, la criminalité totale constatée par les services de police diminue durant la même période (Guzman, in Urrea et Ortiz, 1999, pp. 45,46). Comme on l'a vu, cette tendance est réelle en ce qui concerne la violence homicide. En revanche, la diminution de la délinquance commune constatée par la police, contredite par les autres sources, entretient les soupçons sur l'inefficacité de l'appareil policier et judiciaire (cf. infra).

sans faire certaines observations complémentaires. Tout d'abord la diminution avérée, durant la même période, de la violence homicide<sup>50</sup> est une première preuve de l'indépendance, par rapport à cette dernière, d'une petite délinquance principalement liée à l'atteinte à la propriété pour l'obtention rapide de valeurs économiques très limitées<sup>51</sup>. Mais surtout, il faut replacer cette augmentation dans le contexte de la très forte récession qui affecte l'ensemble du pays et particulièrement la région de Cali depuis 1995 ; ses conséquences économiques et sociales sont analysées en détail dans un rapport de conjoncture à la Banque Mondiale (Urrea et Ortiz, 1999), dont nous citerons certains éléments.

Entre 1995 et 1998, la croissance économique à Cali, située autour de 5 % en moyenne sur la période 90-94, a connu une chute brutale due à la détérioration de la conjoncture nationale, sévèrement amplifiée par les effets directs et indirects de la chute du cartel de la drogue<sup>52</sup>. La récession s'accompagne d'une très grave crise sociale : chute quasi générale du pouvoir d'achat et creusement sans précédent des inégalités socio-économiques. Durant la période 1994-1998, la population vivant en deçà du seuil de pauvreté est passée de 29,8 % à 39 % et celle vivant en dessous du seuil d'indigence de 5,3 % à 10 % (op. cit. : 20). Le chômage, situé aux alentours de 10 % au début de 1995, a atteint le chiffre record de 21,3 % en juin 1999 et touche de manière très inégalitaire la population selon le sexe, l'âge et le niveau de revenu (op. cit. : 27 à 43). Ainsi, par exemple, le chômage des jeunes est devenu catastrophique (45 % entre 15 et 19 ans, doublement du taux depuis 1995) d'autant que s'y ajoute un sous-emploi considérable dans la même tranche d'âge (21 %). Mais c'est surtout selon le revenu que l'inégalité sur le marché du travail est patente et tend à s'accroître : d'un taux de chômage de 21 % en 1994 dans la population du plus bas quintile de revenu, on passe à 38 % en 1998, soit près de 5 fois plus que dans le plus haut quintile (8 %). Si l'on tient compte du sous-emploi, évalué à 20 % dans le premier quintile, c'est donc d'une exclusion massive du marché de l'emploi qu'est victime le cinquième le plus pauvre de la population de Cali. On peut en effet imaginer, l'échantillon de l'E.N.H. ne permettant pas leur estimation, les taux de chômage et de sous-emploi qui frappent, localement, les jeunes des milieux les plus pauvres dans les quartiers marginaux de la ville.

Comme nous l'avons dit, les statistiques policières n'enregistrent pas l'augmentation de la petite délinquance à Cali et

<sup>50</sup> Entre 1994 et 1999, les taux sont passés à Medellín de 280 hpcmh à 170 (-39 %), à Cali de 130 à 100 (-23 %) et à Bogotá de 70 à 40 (-43 %).

<sup>51</sup> Ceci explique autant que les présomptions d'inefficacité de la justice, le faible recours à l'autorité et, par conséquent, l'invisibilité du problème dans les sources officielles.

<sup>52</sup> L'évolution du P.I.B. du département s'est ainsi inversée pour la première fois depuis plus de vingt ans, passant de +3,5 % en 1995 à -2,8 % en 1998 (op. cit. : 25, 52, 53).



fournissent même en 1998 l'indication d'une tendance inverse. Devant ces chiffres, Guzmán (op. cit. : 44-52) reste perplexe, sans trouver d'explication à cette diminution<sup>53</sup>. Dans son article de 1999, M. Rubio ne disposait pas non plus de données sur l'accroissement récent de la délinquance commune, dont il analyse les déterminants d'après les résultats de l'E.N.H. de 1995. Dans le cas contraire, peut-être eut-il modifié son interprétation qui nous inspire de très sérieuses réserves. En effet, l'auteur affirme d'abord « qu'il n'existe pas de relation entre les indicateurs de criminalité et l'ensemble disponible des variables sociales et économiques » (op. cit. : 262), thèse à l'appui de laquelle il n'avance que l'absence de corrélation entre les taux de criminalité des onze agglomérations<sup>54</sup> et trois indicateurs macro-économiques<sup>55</sup>. Dans la section intitulée « Les victimes », alors que les données le permettent, aucun traitement statistique ne met en relation les déclarations de délits avec les caractéristiques socio-économiques des ménages, empêchant toute évaluation des facteurs sociaux d'exposition aux différents types de délinquance ; cela au profit de l'analyse des taux de recours à la justice, ou plutôt des raisons de son absence. C'est que la deuxième partie de la thèse consiste en une lecture très orientée de la relation entre niveaux de délinquance et efficacité du système pénal. Bien sûr, l'efficacité pénale est en raison inverse du taux de criminalité, liaison qui reflète avant tout la congestion des instances de police et de justice. Mais l'auteur fait de cette corrélation négative une lecture toute différente. Pour lui, elle est l'illustration du rôle dissuasif de l'efficacité pénale et vaut confirmation « d'une des principales prédictions de la théorie économique du crime » (op. cit. : 264) : le choix du passage à l'acte des acteurs 'rationnels' obéirait individuellement, et pour l'essentiel en dehors des contraintes économiques et sociales, à une logique 'coût/bénéfice' déterminée par le risque pénal qu'ils encourent (op. cit. : 264-267). Et M. Rubio de conclure à la nécessité d'un « ordre juridique » incluant les « champs pénal et non pénal » en citant l'article de Wilson et

---

<sup>53</sup> L'« invisibilité officielle » de la petite délinquance conduit A. Guzman, comme d'autres criminologues en Colombie, à limiter son analyse à la violence homicide et aux atteintes à la vie ou l'intégrité physique des personnes et, malgré les précautions qu'il prend, l'induit à un biais d'interprétation. Ainsi, ayant fait le choix, contraint par ses sources, du taux d'homicide comme « le meilleur indicateur de violence urbaine » (p.44), est-il conduit à mettre l'accent sur la violence organisée des acteurs du conflit armé (guérilla, paramilitaires) et du grand banditisme, pour conclure qu'il se pose à Cali, comparativement à d'autres contextes urbains, un problème de violence plus que de délinquance commune (p.45).

<sup>54</sup> Ici, curieusement, M. Rubio traite de manière indifférenciée toutes les formes de criminalité, alors qu'il montre justement par ailleurs que ses formes graves sont indépendantes de la petite délinquance et doivent être analysées séparément (op. cit. : 240-241).

<sup>55</sup> Le produit intérieur brut moyen par habitant, la proportion de population sous le seuil de pauvreté et le pourcentage d'inscription à l'école primaire.

Kelling de 1982, fondateur de la ligne idéologique des « vitres cassées » et de la « tolérance zéro ».

### 3.2 Les facteurs de l'exposition différentielle au vol à Cali

A l'opposé de cette thèse, dans le contexte de la crise sociale à Cali, nous avons déjà suggéré un impact bien réel sur la montée de la délinquance de l'exclusion massive du marché du travail de la frange la plus pauvre de la population. Pour aborder les déterminants spatiaux et socio-démographiques de l'exposition à la délinquance, nous avons choisi mettre en relation les déclarations de vols sans atteinte physique recueillies dans l'enquête CIDSE/IRD avec les caractéristiques des répondants<sup>56</sup>. Examinons tout d'abord la variation spatiale du phénomène (Carte 5). Les taux par arrondissements montrent une liaison entre le contexte socio-économique local et la fréquence des atteintes à la propriété : en général, à mesure qu'augmente l'insécurité économique des habitants, augmente également l'insécurité des biens. Ainsi, les plus forts taux sont ceux des arrondissements populaires de l'Est (13, 14, 15, respectivement 11 %, 13 % et 18 %)<sup>57</sup>. Il y a cependant une exception dans les quartiers pauvres de l'Ouest où l'on observe les fréquences les plus basses de Cali (3 % et 1 % dans les arrondissements 18 et 20). Il faut alors noter que, même s'il s'agit de zones d'habitat auto construit aussi précaires, en moyenne, que les quartiers populaires de l'Est, l'homogénéité économique et sociale y est beaucoup plus forte<sup>58</sup>. L'hypothèse posée par la carte est donc celle d'une inégalité sociale d'exposition au vol non réductible au seul niveau moyen de pauvreté dans le contexte résidentiel. C'est aussi l'hétérogénéité socio-économique locale qui crée le 'marché de la délinquance' tandis qu'au contraire l'homogénéité le supprime, en même temps qu'une plus forte 'cohésion' sociale augmente le contrôle de la déviance. Nous allons maintenant tester statistiquement cette hypothèse à partir de données individuelles.

#### Encart 1 – Modélisation logistique de l'exposition au vol à Cali

Nous-nous proposons d'analyser la variabilité de la fréquence des vols à Cali (c'est à dire le pourcentage d'individus de dix-huit ans et plus -base de l'échantillon-, ayant déclaré au moins un vol dans l'année 97-98, qui s'élève en moyenne à 8 %) en relation avec trois types de variables.

<sup>56</sup> Il y a deux raisons à ce choix : d'une part, ils constituent 85 % des délits saisis dans l'enquête et d'autre part, leur fréquence élevée permet des estimations fiables, à partir de l'échantillon, pour les analyses fines qui vont suivre.

<sup>57</sup> Pour une description précise de l'inégalité sociale et économique dans Cali par arrondissement, voir Urrea et Ortiz (op. cit. : 7-17).

<sup>58</sup> G. Venegas (op.cit. pp. 63-85) souligne l'homogénéité architecturale et sociale de cette partie de la ville qu'il oppose à la périphérie orientale beaucoup plus disparate.

1) les caractéristiques sociodémographiques individuelles : sexe, âge, statut conjugal, niveau d'éducation, catégorie socioprofessionnelle, phénotype de l'enquêté ;

2) certains descripteurs du contexte spatial et social auquel les individus sont exposés : localisation et strate socio-économique (cf. annexe 3) du lieu de résidence, lieu de travail, statut migratoire.

3) les réponses à deux questions posées aux enquêtés sur leur perception de l'infrastructure policière dans le quartier (bonne, moyenne, mauvaise) et de la condition générale du quartier (bonne, moyenne, mauvaise).

La régression logistique (procédures 'Logistic' et 'Catmod' de SAS) estime, à l'aide d'un ajustement log-linéaire des données, les effets des variables explicatives (paramètres de l'équation) sur la variable dépendante (présence ou absence d'au moins un délit dans l'année) : effets principaux des variables considérées indépendantes les unes des autres et effets croisés des variables non indépendantes. Le signe du paramètre indique le sens de l'effet : augmentation (+) ou diminution (-) de la probabilité d'être volé (qui est donnée par la réponse marginale estimée). À chaque paramètre est associé un test statistique ( $\chi^2$  de Wald) qui mesure la significativité de l'effet (indiquée par les seuils de confiance du tableau 3.3). Ainsi par exemple, dans le modèle final retenu (tableau 3.3), toutes choses égales par ailleurs, les hommes ont, de manière extrêmement significative (seuil de confiance de 99,9 %), une probabilité d'être volés environ trois fois supérieure aux femmes (13 % vs 4 %).

La démarche qui permet d'aboutir à un modèle correctement spécifié est laborieuse du fait du nombre de variables retenu au départ et du jeu complexe de leurs interactions. Des modèles logistiques de prédiction des réponses individuelles permettent d'abord de faire le tri au sein des effets directs, en éliminant tout d'abord les deux variables de perception du quartier qui s'avèrent très redondante avec la localisation et la strate socio-économique du lieu de résidence. Les autres effets directs sont tous très significatifs, sauf le statut conjugal, éliminé du modèle final, et l'âge, dont l'effet dépend du sexe. Quant aux effets croisés, les nombreux tests de spécification du modèle des fréquences marginales montrent que la taille de l'échantillon ne permet d'observer correctement que celui du phénotype de l'individu avec sa catégorie socioprofessionnelle. On parvient donc à un modèle à huit variables où sont spécifiés sept effets : le sexe, l'effet croisé du sexe et de l'âge, le niveau d'éducation, la caractérisation du lieu de résidence, le lieu de travail, le statut migratoire et l'effet croisé du phénotype et de la catégorie socioprofessionnelle.

Dans ce modèle, l'hypothèse d'indépendance des résidus est rejetée, signe que certaines interactions n'ont pas été prises en compte, mais la taille de l'échantillon ne permet malheureusement pas d'aller plus loin. Tel quel cependant, il explique 31,4 % de la variabilité totale. En tenant compte du fait que la taille de l'échantillon nous a contraint à utiliser des nomenclatures simplistes pour la caractérisation sociodémographique des individus et des niveaux d'agrégation géographique grossiers pour la description des contextes, ce chiffre démontre amplement l'existence d'une liaison statistique forte entre ces facteurs et l'exposition au risque de vol.

**Tableau 6 : Modélisation logistique de la réponse à la question sur l'occurrence du vol (Analyse de la variance)**

Variables :	Degrés de liberté	$\chi^2$	Probabilité
Constante	1	168	0,0000
Sexe	1	20	0,0000
Age × sexe	10	30	0,0009
Niveau d'éducation	4	18	0,0012
Strate socio-économique et lieux de résidence	3	16	0,0014
Statut migratoire	3	17	0,0009
Lieux de travail	2	14	0,0009
Catégorie socioprofessionnelle × phénotype	15	39	0,0006
Total de effets (hors constante)	39	154	
Variance résiduelle	1371	701	1

**Tableau 7 : Effets significatifs des caractéristiques des individus sur l'exposition au vol (Estimation des paramètres)**

Modalités des variables		Paramètre estimé <sup>(1)</sup>	Réponse marginale estimée
<i>Modalité de référence</i>			
Constante		-2,49	8 %
Sexe	Homme	0,58 ****	13 %
	Femme	-0,58	4 %
Age (hommes)	Hommes (25-29) ans	-1,11 ***	3 %
	Hommes (50-59) ans	1,52 ****	28 %
	<i>Hommes 60 ans ou plus</i>	-0,18	6 %
Age (femmes)	Femmes (18-24) ans	0,52*	12 %
	<i>Femmes 60 ans ou plus</i>	-0,50	5 %
Niveau d'éducation	secondaire incomplet	0,74 ****	15 %
	<i>universitaire</i>	-1,00	3 %
Strate socio-économique et lieux de résidence	Très bas et bas (1,2), quartiers Nord et Est	0,71 ****	14 %
	Très bas et bas (1,2), quartiers Ouest	-0,86 **	3 %
	<i>Haut et très haut (5,6), quartiers Sud</i>	-0,02	8 %
Statut migratoire	Né à Cali Origine Cali, Migr. Intér. Valle, Cauca, Nariño	-0,76 ****	4 %
	<i>Migrants du reste de la Colombie</i>	0,32	10 %
Lieux de travail	A domicile, local public (commerce, atelier), véhicule (taxi, bus), porte à porte.	0,83 ****	16 %
	<i>Etalage, kiosque, vendeurs de rues</i>	-0,94	3 %
Prof. libérale, cadre, secrétaire, personnel administratif.	Mulâtre	1,66 ***	30 %
	<i>Blanc</i>	-1,16	3 %
Vendeur fixe et ambulant, ouvrier qualifié industrie	Pas d'effet du phénotype <i>Blanc</i>	-0,07	7 %
Salarié des services, ouvrier non qualifié, chômeur	Noir	0,81 **	16 %
	Métisse	-1,35 **	2 %
	<i>Blanc</i>	-0,01	8 %
Ouvrier qualifié de l'artisanat, bâtiment, transport	Pas d'effet du phénotype <i>Blanc</i>	0,84	16 %
Employé Domestique, messenger, ménagère, retraité, étudiant	Métisse	-1,02 ***	3 %
	<i>Blanc</i>	0,24	10 %
(1) effets significatifs aux seuils de confiance de : * 90 %, ** 95 %, *** 99 %, **** 99,9 %			

On constate d'abord que la variance expliquée par le modèle se répartit de manière inégale entre deux types de facteurs : un tiers environ est imputable aux effets du sexe et de l'âge, tandis que les deux tiers restants sont dus aux facteurs sociaux et spatiaux (dont 25 % au seul effet croisé de la catégorie socioprofessionnelle et du phénotype).

À Cali en 1998, dans la population de dix-huit ans ou plus, les hommes ont une probabilité trois fois supérieure aux femmes d'être victime d'un vol, toutes choses égales par ailleurs<sup>59</sup>. L'âge joue de manière très différente pour l'exposition au vol que pour les formes graves de criminalité que l'on sait très fortement associées aux jeunes adultes (victimes comme auteurs). D'après le modèle, les hommes de ces tranches d'âge (surtout les 25-29 ans) sont au contraire bien moins exposés au vol que les 60 ans et plus, tandis que le risque le plus fort se situe entre 50 et 59 ans; au total, les hommes de 50-59 ans risquent dix fois plus d'être volés que ceux de 25-29 ans. La logique est inverse pour les femmes, l'exposition au vol diminuant régulièrement avec l'âge : les moins de 25 ans ont ainsi un risque 2,5 fois supérieur à celles de plus de 60 ans. Il convient à ce stade de rappeler quelques caractéristiques de la population mise en cause dans les crimes ou délits. Elle est dans son immense majorité jeune et masculine. D'après les statistiques de police de 1995 à Cali, il y a parmi les personnes impliquées dans l'ensemble des délits, 96 % d'hommes, 58 % de personnes âgées de 18 à 30 ans et 12 % de moins de 18 ans, tandis que la participation des plus de 50 ans est marginale (2,6 %)<sup>60</sup>. On peut donc affirmer, à la suite de Guzmán, que les crimes graves se jouent « entre pairs », d'autant que victimes et auteurs partagent les mêmes caractéristiques sociales : « hommes jeunes, de bas niveau d'éducation, travailleurs informels, ouvriers ou employés » (Guzmán, in op. cit. : 51). Au contraire, dans le cas des petits délits, la population délinquante (hommes jeunes, voire adolescents) et celle des victimes privilégiées (hommes de plus de 40 ans et femmes de moins de 40 ans) sont dissociées. M. Rubio tire argument de ce même constat fait en 95 à partir des données de l'ENH pour appuyer la thèse du comportement 'rationnel' des délinquants, qui cherchent à minimiser le risque en s'attaquant

<sup>59</sup> Il s'agit là d'une constante de la criminologie. En Colombie, pour les délits enregistrés par l'ENH en 1995, la proportion d'hommes dans les victimes était de 56 % alors que la population des 11 villes enquêtées est en majorité féminine (M. Rubio, op. cit., tableau n°11). Par ailleurs, le taux de masculinité augmente avec la gravité des délits. Il était en 1998 de 67 % en moyenne nationale pour les coups et blessures volontaires (Médecine légale, op. cit., pp. 55 et 68), jusqu'à devenir extrême dans le cas des homicides : 93,2 % en 1996 à Cali (A. Guzman, in Urrea et Ortiz, op. cit. p. 51).

<sup>60</sup> Soulignons au passage l'étonnante pauvreté des analyses démographiques effectuées par les services de statistique judiciaire, en France comme en Colombie. La source française par exemple (op. cit. pp. 94-100) n'analyse la structure par âge des personnes mises en cause qu'en séparant les personnes majeures et mineures, ce qui établit *de facto* sa seule catégorie d'analyse : la 'délinquance des mineurs' (22 % pour le total des infractions en 1998).

plus souvent aux personnes âgées et aux femmes (op. cit. : 250-252). On sait en effet la part qu'a le 'calcul' dans les comportements délinquants, mais dans la logique tout aussi prosaïque du marché, on peut penser que les petits délinquants ne se volent pas entre pairs de sexe et d'âge d'abord parce que ceux-ci n'ont en général rien à offrir. L'analyse de l'exposition au vol selon les caractéristiques sociales et les contextes urbains à Cali éclaire ce débat.

Les paramètres du modèle, analysés dans leur ensemble, permettent de décrire les catégories sociales les plus exposées au risque de vol. Elles se composent d'actifs, issus des classes populaires de niveau d'éducation intermédiaire, (particulièrement les travailleurs indépendants et les ouvriers qualifiés de l'artisanat, du bâtiment, de l'industrie et des transports), qui résident le plus souvent dans l'habitat de très bas, bas et moyen standing des quartiers périphériques de l'est et du nord-est de la ville (strates socio-économiques 1, 2 et 3). Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, les personnes de niveau scolaire secondaire incomplet ont une exposition au vol 5 fois supérieure à celles de niveau universitaire, les résidents des trois premières strates socio-économiques des quartiers est et nord-est, 2 fois supérieure à ceux des quartiers de classes moyennes et aisées du sud de la ville, tandis que, comme le suggérait la cartographie des taux, dans les quartiers auto construits des franges occidentales, elle est quatre fois moindre que dans les quartiers populaires de l'Est. Concernant l'effet du contexte socio-spatial, ces résultats, confirmés par des analyses anthropologiques plus fines (Urrea, 2000, Urrea et Murillo...), montrent que ce n'est pas le niveau de précarité socio-économique qui module à lui seul l'activité de la petite délinquance, même si à l'échelle des grands traits de la géographie sociale de l'agglomération, la fréquence des délits semble être liée au taux de pauvreté. À l'échelle intermédiaire des types de quartiers de Cali, la situation qui apparaît 'criminogène' est la coïncidence des foyers importants d'extrême précarité que génère la crise économique et sociale où, en particulier, les jeunes hommes sont pratiquement exclus du marché du travail<sup>61</sup>, avec l'accroissement local de l'inégalité sociale. Cette juxtaposition spatiale à l'échelle du quartier ou, plus souvent, à l'échelle d'un ensemble de quartiers contigus, augmente la tension entre la précarité des plus pauvres et l'aisance, toute relative, des moins pauvres.

Travailler à domicile, dans les espaces ouverts au public, dans les transports ou en porte-à-porte, multiplie le risque de vol par 5 par rapport aux lieux de travail plus informels : étalages, kiosques, ventes ou services dans la rue. D'autre part, être né à Cali de

<sup>61</sup> Il faut associer à cette exclusion l'absentéisme et la désertion scolaire des adolescents, qui atteint localement des niveaux faramineux chez les garçons (voir Urrea, 2000, p.23).

parents nés à Cali ou être migrant d'origine relativement proche (intérieur du Valle, Cauca ou Nariño), diminue par deux au contraire l'exposition par rapport aux autres statuts migratoires. Ces effets du lieu de travail et du statut migratoire témoignent d'une manière indirecte d'une dimension importante de l'exposition au risque : celle des pratiques spatiales des acteurs délinquants et de leurs victimes, elles-mêmes liées à leur expérience et leur culture urbaine. En l'absence de données sur les lieux de l'activité délinquante, la mobilité entre logement et lieu de travail, les moyens de transport utilisés, les 'cartes mentales' des zones à risque, etc. (ce qui nécessiteraient une enquête spécifique), ces deux résultats ne fournissent qu'une piste de recherche. Les opportunités d'acte délinquant - la rencontre et l'identification d'une victime potentielle -, sont précisément situées dans l'espace et le temps urbains d'une part et résultent d'autre part de la perception a priori de l'interaction sociale (choix des lieux et des circonstances en fonction du risque et du profit escompté, lecture des comportements propices ou suspects par les acteurs). Pourrait-on, à partir de données plus précises, mettre à jour les logiques de cette exposition différentielle au vol selon les pratiques spatiales, voir en quoi elles sont socialement déterminées ou, au contraire, laissent les acteurs développer des stratégies préventives ?

En relation avec la situation résidentielle et sociale, le facteur racial semble peser sur l'exposition au vol ; non pas en général, mais dans certains contextes socioprofessionnels spécifiques. Son effet n'est pas significatif pour les catégories socioprofessionnelles les plus exposées (les travailleurs indépendants et les ouvriers qualifiés de l'artisanat, du bâtiment, de l'industrie et des transports), mais il existe en revanche pour les trois autres catégories. Dans la partie supérieure de la hiérarchie sociale (professions libérales, cadres, etc.) c'est la population mulâtre qui se trouve très fortement plus exposée que la population blanche, tandis qu'au bas de l'échelle (salariés des services, travailleurs non qualifiés, chômeurs), les personnes noires ont une probabilité d'être volées deux fois supérieure aux blanches alors que les personnes métisses (la catégorie phénotypique majoritaire à Cali) ont au contraire une probabilité trois fois inférieure. Une sous-exposition du même ordre de la population métisse s'observe également dans l'autre catégorie socioprofessionnelle peu exposée en général : les employés domestiques, messagers, ménagères, retraités et étudiants. Doit-on conclure que les comportements délinquants sont, pour partie au moins, "ciblés racialement" ? Probablement non. D'autres analyses montrent en effet que la concentration spatiale et sociale de la population afrocolombienne à Cali s'exerce à des échelles beaucoup plus fines que celles des nomenclatures géographiques et socioprofessionnelle retenue pour construire ce modèle. De ce fait, le contrôle du contexte socio-spatial pour mesurer, *ceterus paribus*, l'effet du facteur racial,

n'est pas total ; on touche là les limites de la finesse d'analyse que permet l'échantillon. Donc, plutôt qu'une intentionnalité raciste des acteurs, le modèle montre que la conjonction de la ségrégation spatiale et sociale de la population noire et mulâtre l'expose, dans certains contextes particuliers, à un risque de vol plus élevé.

Aucune source statistique disponible ne permet de mettre en relation les victimes avec les auteurs des délits qui les ont affectées, pour étudier directement leurs conditions respectives. On peut cependant tirer des résultats empiriques précédents certaines conclusions sur la détermination contextuelle de l'exposition à la petite délinquance et son impact social. L'image qui s'en dégage est double. D'une part, la petite délinquance à Cali s'exerce principalement au sein des quartiers populaires, dans une certaine proximité spatiale et sociale entre ses auteurs et ses victimes. D'autre part, l'exposition différentielle selon le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle et l'appartenance raciale, établie plusieurs lignes de démarcation au sein de la population de ces quartiers : entre hommes adultes ou femmes jeunes plus exposés et hommes adolescents ou jeunes moins exposés, entre actifs des catégories socioprofessionnelles les plus exposées et autres catégories ou statuts d'activités moins exposées (chômeurs, retraités, ménagères, étudiants), et, dans certains cas, entre population noire et mulâtre plus exposée et population blanche et métisse moins exposée. Il est probable que ces divisions démographiques et sociales recoupent en partie la césure entre la population soumise au risque de vol et celle qui le commet. À la suite de F. Urrea et C.H. Ortiz dans le chapitre final de leur rapport à la Banque Mondiale : « *Politiques locales et investissement social* » (op. cit. : 54-62), on ne peut que s'inquiéter des conséquences sur la cohésion sociale du maintien de ces fractures qui se traduisent notamment par une pression accrue de la délinquance sur les moins pauvres des ménages des quartiers populaires. Non seulement la récession économique, plus forte à Cali que dans les autres grandes villes colombiennes, fait perdre aux collectivités locales (département et municipalité) une grosse part de leurs ressources financières, mais dans ce contexte les auteurs concluent : « Cali, comparée aux autres villes du pays, a réalisé un moindre effort d'investissement social, particulièrement en ce qui concerne l'éducation secondaire et technologique (.../...), de surcroît, la répartition du total des dépenses municipales se fait de manière très inégalitaire, au détriment des arrondissements les plus pauvres des périphéries orientales et occidentales »<sup>62</sup>.

<sup>62</sup> : Urrea et Ortiz (op. cit. p. 63), traduction de O. Barbary.



#### **4. INSÉCURITÉ ET FORMES URBAINES : LES CONJUNTOS CERRADOS**

##### **Conclusion générale : conflit armé et syndrome des grandes villes**

Le caractère chaotique de la situation colombienne, l'intensité, le poids et l'impact des violences qui s'y déploient, constituent incontestablement un contexte particulier (même s'il n'est pas unique), qui défie le raisonnement analytique. La violence politique influe, bien sûr, sur la violence commune, mais il existe aussi en Colombie des formes de violence propres à la ville, en lien avec les traits communs des métropoles de toute la planète : densité, mobilité et donc densités mouvantes, risques différenciés selon "ségrégation"...

Considérer le problème à travers le seul prisme du conflit armé conduit souvent à des prises de positions tranchées, focalisées sur le paradigme du chaos : situations extrêmes, globales ou totalement imbriquées... Mais, comme le dit Saul Franco, résoudre le problème "politique" ne résoudra que très partiellement le problème général de violence que connaît le pays. Car, si la Colombie est particulière, c'est notamment à cause de la puissance acquise par les maffias, dans une société qui n'a toujours pas résolu les causes de l'apparition des guérillas (et donc des paramilitaires), et dont les gouvernements successifs échouent à atténuer la crise économique et sociale tout en se concentrant sur la "résolution" militaire du conflit armé (le conflit sert à cacher les autres priorités –économiques et sociales- gouvernementales ?)

. En insistant, comme le fait Paz Pública, sur le rôle de la délinquance organisée, il ne s'agit pas de stigmatiser les jeunes, mais de souligner le poids du grand banditisme.

Il y a bien, en résumé, un système composé de 3 types de violence en ville :

- 1) la violence sociale : les pauvres en sont victimes
- 2) la violence lié au contexte guerrier : le conflit armé arrive en ville par l'intermédiaire de la délinquance organisée, qui elle-même est forte à cause de l'importance du grand banditisme
- 3) la violence (qui représente une plus petite partie) qui se retrouve dans les autres grandes villes du monde, c'est la délinquance commune ou petite, qui répond à d'autres logiques (économiques)

Le gouvernement, à la demande du peuple (58 % de vote pour Uribe dès le premier tour), se focalise sur la violence politique (qui, elle, est négociable) ; il ne doit pas oublier cette autre violence (celle des villes) qui réclame d'autres dispositifs.

**Bibliographie non-colombienne**

- Agier M., 2003, Colombie, In *Population en Danger*, Médecins sans Frontière, à paraître.
- Alvazzi del Frate A., 1998, Victims of crime in the developing world, publication 57, United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute, Rome, 170 p.
- Body Gendrot S., 1993, *Villes et violence. L'irruption de nouveaux acteurs*, Paris, PUF Recherches politiques, 252 p.
- Body Gendrot S., Le Guennec N., 1998, *Mission sur les violences urbaines*, Paris, La documentation Française, 155 p.
- Body Gendrot S., 2001, *Les villes la fin des violences ?*, Presses de Sciences Po, Paris, 148 p.
- Bonelli L., 2001, Des quartiers en danger aux "quartiers dangereux", In *Le Monde Diplomatique*, février, Paris, pp. 18-19.
- Bui-Trong L., 1999, Les violences urbaines à l'échelle des RG. État des lieux en 1998, In *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n°33, Paris, pp. 215-224.
- Chesnay J.C., 1999, L'homicide et le suicide dans le monde industriel le cas russe, In *Population*, n°1, pp. 127-130.
- Direction Centrale de la Police Judiciaire : *Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France en 1998*, Documentation Française, Paris, 1999, 374 p.
- Fajnzylber P., Lederman D. et Loayza N. (eds.), 2001, *Crimen y Violencia en América Latina*, Alfaomega-Banco Mundial, Bogotá, 252 p.
- Gomez H. (coord.), 1989, *Urban crime : global trends and policies*. Tokyo, United Nations University, 450 p.
- Schönteich M., 2000, South Africa's position in Africa's crime rankings, In *African security review* Vol 9 n°4, Institute for Security Studies, Halfway House.
- Schönteich M., Louw A., 2001, *Crime in South Africa : a country and cities profile*, occasional paper n°49, Institute for Security Studies, Halfway house, 24 p.
- Londoño J.L. et Guerrero R. 1999, *Violencia en América Latina, Epidemiología y Costos*, B.I.D., Documento de trabajo de la Red de Centros de Investigación, R 375, 54 p.
- Macé A., 1999, Les violences dites "urbaines" et la ville. In *Annales de la recherche urbaine*, n°83-84, pp. 59-64.
- Moser C., Shrader E., 1999, *A conceptual framework for violence reduction*, Word Bank, LCR sustainable development working paper n°2, 15 p.

Pinheiro P.S., 1993, Reflections on urban violence, In *The Urban Age*, vol. 1, n°4, Washington, p. 3.

Wacquant L., 1999, *Les prisons de la misère*, Paris, Raisons d'agir, 189 p.

### Bibliographie colombienne

Bejarano J. A. et al., 1997, *Colombia : inseguridad, violencia y desempeño económico en las areas rurales*. Bogotá, Univ. Externado-FONADE, 255 p.

Camacho A., 1993, Notas apresuradas para discutir algunas relaciones entre narcotráfico y cultura en Colombia, In *Conflicto social y violencia, notas para una discusión*, Bogotá, IFEA- S AC, pp. 49-53.

Camacho A., Guzmán A., 1990, *Cuidad y violencia*. Bogotá, Ed. Foro Nacional, 240 p.

Camacho, Guzmán, 1997, La violencia urbana en Colombia: teorías, modalidades, perspectivas, In *Nuevas visiones sobre la violencia en Colombia*, Bogotá, IEPRI-FESCOL, pp. 13-55.

Comision de Estudios sobre Violencia, 1995 (5e éd.), *Colombia : violencia y democracia*, Bogotá, IEPRI (Univ. Nacional)-Colciencias, 260 p.

CISALVA, 1998, *Dimensionamiento de la violencia en Colombia*. Cali, BID-Univalle, Documento de trabajo R-339 de la Red de Centros de Investigación, 62 p.

Cubides F., Olaya A.C., Ortiz C.M., 1998, *La violencia y el municipio colombiano 1980-1997*. Bogotá, Facultad de Ciencias Humanas (Univ. Nacional), 316 p.

Deas M., Gaitán F., 1995, *Dos ensayos especulativos sobre la violencia en Colombia*. Bogotá, FONADE-DNP, 415 p.

Deas M., Llorente M.V., (comp.), 1999, *Reconocer la guerra para construir la paz*. Bogotá, Norma, 630 p.

Franco S., 1999, *El quinto : no matar. Contextos explicativos de la violencia en Colombia*, Bogotá, Tercer Mundo - IEPRI (Univ. Nacional), 208 p.

Gaitán F. 1997, El método dialéctico como alternativa para estudiar la violencia en Colombia. In *Nuevas visiones sobre la violencia en Colombia*, Bogotá, IEPRI-FESCOL, pp. 83-101.

Guzmán A. et al., 1993, Violencia urbana y seguridad ciudadana en Cali, In *Revista Foro*, n°22, Bogotá, pp. 12-24.

Guzmán A. (dir.), 1994, *Diagnóstico sobre la violencia homicida en Cali en 1993*. Cali, CIDSE (Univ. del Valle) - DESEPAZ (Alcaldía municipal de Cali), 92 p.

- Instituto de Medicina Legal y Ciencias Forenses 1999, *Lesiones de causa externa Colombia 1998*, Bogotá, Centro de referencia nacional sobre violencia, 157 p..
- Losada R., Velez E., 1988, *Muertes violentas en Colombia 1979-1986*. Bogotá, Instituto SER de Investigación, 79 p.
- Meertens D., 1999, Desplazamiento forzado y género : trayectorias y estrategias de reconstrucción vital, In *Desplazados, migraciones internas y reestructuraciones territoriales*, Bogotá, CES (Univ. Nacional), pp. 406-455.
- Meertens, D., 2000, Violencia y desplazamiento forzado en Colombia : miradas sobre lo público, voces desde lo privado, In *Revista Europea de Estudios latinoamericanos y del Caribe*, n°69, pp. 89-96.
- Molano A., 1997, *Rebusque mayor*. Bogotá, El Áncora, 247 p.
- Pécaut D., 1996, Réflexions sur la violence en Colombie, In *De la violence*, Paris, Odile Jacob, pp. 223-271.
- Pécaut D., 1999, Colombie : une paix insaisissable, In *Problèmes d'Amérique latine*, n°34, Paris, La Documentation française, pp. 5-31.
- Pécaut D., 2000, Colombie, violence sans fin, In *Le Monde des débats*, n°17, Paris, pp. 6-7.
- Pécaut D., 2002, Guerre, processus de paix, polarisation politique, In *Problèmes d'Amérique latine*, n°1044, Paris, La Documentation française, pp. 7-30.
- Reyes A., 1996, Contra reforma agraria de los narcos, In *El Espectador*, 10 mars, Bogotá, p. 8A.
- Rubio M. 1996, *Inseguridad y conflictos en las ciudades colombianas*, col. documento CEDE n°96-09, Centro de Estudios sobre el Desarrollo Económico, Universidad de los Andes, Bogotá, 54 p. + annexes
- Rubio M. 1998, *La violencia en Colombia, dimensionamiento y políticas de control*. Bogotá, BID-CEDE, Documento de trabajo de la Red de Centros de Investigación, 52 p.
- Rubio M. 1999, Criminalidad urbana en Colombia, in *Reconocer la guerra para construir la paz*, Ed. Sc. M. Deas et M.V. Llorente, Ed. Norma, Bogotá, 630 p.
- Rubio M., 2000, Violencia y conflicto en los noventa, In *Coyuntura Social*, n°22, Bogotá, Fedesarrollo, pp. 51-186.
- Salazar A., 1998, (rééd.), *No nacimos pa' semilla*. Bogotá, CINEP, 223 p.
- Salazar A., Jaramillo A.M., 1992, *Las subculturas del narcotráfico*. Bogotá, CINEP, 168 p.
- Sánchez G. 2000, Guerra prolongada, negociaciones inciertas en Colombia, In *Bulletin de l'Institut Français d'Etudes Andines*, Tome 29, n°3, Lima, IFEA, pp. 269-305.

Uribe M.V., 1990, Bipartismo y masacres en el Tolima durante la violencia, *Análisis*, n°4, Bogotá, CINEP, pp. 23-28.

Urrea F. 2000, Relaciones interraciales y clases en la construcción de ciudadanía : el caso de Cali (Colombia), In *Documentos de trabajo* CIDSE, n° 49, juin 2000, Cali.